

BN Numismatique

Bulletin cgb.fr

107

août 2012

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

S o m m a i r e

ÉDITORIAL

- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 4 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 5 FORUM DES AMIS DU FRANC N°193
- 6 L'ATELIER DE TOULOUSE
ET LA FRAPPE DE CUIVRE SOUS LE DIRECTOIRE
- 7 MONETÆ II : GRECQUES !
- 8 LE COIN DU LIBRAIRE - LES SCEATTAS
- 9 CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS
- 9 ABD-EL-KADER ET L'INFLATION
- 10 ENCORE UN TRIOMPHE POUR LE P.A.S. !!
- 10 D'UNE HIDEUR ATROCE...
- 11 MONNAIE TÉMOIN : OUVRONS L'ŒIL !
- 12 PROGRAMME MONÉTAIRE 2013
DE LA MONNAIE DE PARIS
- 13-17 DU NOUVEAU SUR LE TYPE UNION
ET FORCE F287 FRAPPE AVEC VIROLE
- 18 NOUS VOULONS BIEN REGARDER AILLEURS
MAIS LÀ, QUAND MÊME !
- 19 DEUX HISTOIRES DE TRÉSORS...
- 20 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 21 LES JETONS DU BERRY - LES PARTICULIERS
- 22-23 LE WEB PEUT-IL RÉVOLUTIONNER L'HISTOIRE ?
- 24-25 LES ÉDITIONS LES CHEVAU-LÉGERS
- 26 VRAI OU FAUX ? LE 25 FRANCS CLERMONT-FERRAND
- 27 LE RETOUR DE LA « SANS TÊTE » :
POURQUOI TANT DE CRAPULES ?
- 28 BILLETS 64

Dès le numéro d'octobre du Bulletin Numismatique, l'aspect de celui-ci sera différent : il inclura des insertions publicitaires.

Cette évolution part d'un constat : dans la presse spécialisée, la publicité est une information, contrairement à la presse généraliste où elle encombre les lecteurs.

Lire que tel professionnel organise une vente, que tel autre a sorti un nouveau catalogue, que ce troisième recrute... sont des informations même si, au final, leur intention première est de vendre des monnaies ou billets. La publicité rendra le BN plus utile et plus pratique.

Le Bulletin Numismatique atteint une vitesse de croisière avec bientôt six mille inscrits pour le recevoir chaque mois. Nous pensons que le lectorat réel doit se situer vers dix mille, peut-être plus : faute de prix de vente et d'inscription à l'OJD, il est impossible de le savoir d'autant plus que le BN est librement duplicable dans son intégralité sans contrôle possible.

Les tarifs seront bien entendu très raisonnables avec des conditions très particulières pour les associations, surtout pour les inscriptions à longue durée.

Nous enverrons nos tarifs à tous ceux qui nous semblent avoir intérêt à se faire mieux connaître mais n'hésitez pas à envoyer un courriel à publicite@cgb.fr. Pensez déjà à toutes les possibilités qu'offrent les liens hypertexte pour enrichir votre message !

Michel PRIEUR

EN 2012, CETTE MÉDAILLE SURPREND !

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - Manuel ALVES - ATLAZ - Franck PERRIN
- Xavier BOURBON - Arnaud BOURDON - Gérard BOUTONNÉ - Émilie BOUVIER - Christophe CHARVE - Franck CHETAIL - Citoyen Niortais - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Philippe CORNU - dailymail.co.uk - DCPJ-SDLCODF - Stéphane DEMAY - Stéphane DESROUSSEAU - Jean-Marc DESSAL - Romain DRAPPIER - Daniel DUBUC - ELWATAN - Thierry EUVRARD - e-sylum - Faits et Documents - Pierre-Olivier FLECKENSTEIN
Histographe - Samuel GOUET - Ulysse GUYOT - HERITAGE Dallas - Hugon Numismatique - Le Parisien - Le Progrès - LES ÉCHOS - Le Revenu.com - Marielle LEBLANC - Didier LELUAN - Jean-Marie MALTIS - Philippe MICHALAK - NUMISMASTER - Nicolas PARISOT - Serge PELLETIER - PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Jehan-Louis ROCHE - Gildas SALAÛN - Laurent SCHMITT - startpage.com - TF1 - Philippe THERET - Daniel TRALLERO - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de WIKIPEDIA.org



Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-0110 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : cgb.fr, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél.01 40 26 42 97, courriel cgb@cgb.fr

LES BOURSES



CALENDRIER DES BOURSES

En août, les bourses, c'est relâche pour nous !
Rendez-vous début septembre en Arles et à Varsovie !

AOÛT

- 7/11 Philadelphia (USA) (N) (ANA Convention)
- 25 Triengen (CH) (N)
- 25/26 Château-du-Loir (72) (tc)
- 26 Biel/Bienne (CH) (N)

SEPTEMBRE

- 1 Berlin (D) (N)
- 1-2 Varsovie (PL) (N) (Numismata)**
- 2 Arès (33) (tc)
- 2 Arles (13) (N)**
- 2 Saint-Hilaire-de-Riez (85) (N)
- 2 Balzers (LI) (N)
- 2 Hamburg (D) (N)
- 6/8 Prague (CZ) (N)
- 8 Hoyerswerda (D) (N+Ph)
- 9 Altenburg (D) (N)
- 9 Krefeld (D) (N+Ph)
- 15 Assen (NL) (N)

- 15 Sandhausen (D) (N+Ph)
- 16 Beaucaire (30) (tc)
- 16 Fréjus (83) (tc)
- 16 Laon (02) (N)**
- 16 Mulhouse (68) (tc)
- 16 Les-Sables-d'Olonne (85) (tc)
- 16 Dortmund (D) (N)
- 22 Horn (A) (N)
- 22/23 Stuttgart (D) (N)
- 23 Istres (13) (tc)
- 23 Mazamet (81) (N)
- 23 Bautzen (D) (N)
- 23 Bellinzona (CH) (N)
- 23 Wiesbaden (D)(N)
- 28/29 Londres (GB) (N) (COINEX)**
- 28/29 Vicenze (I) (N)
- 29 Lucerne (CH) (N)
- 29 Sandhausen (D) (N)
- 29/30 Maastricht (NL) (B) Papermoney Fair
- 30 Charleville-Mézières (08) (N)
- 30 Saumoulou (64) (tc)
- 30 Savigny-sur-Orge (91) (tc)
- 30 Lindau (D) (N+Ph)
- 30 Wintherthur (CH) (N+Ph)

CLIQUEZ POUR VISITER LE CALENDRIER DE TOUTES LES BOURSES ÉTABLI PAR DELCAMPE.COM

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique. Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne,
75002 PARIS.
Tel : 01 40 26 42 97
courriel : joel@cgb.fr

UNE BANQUE RECOMMANDE D'ACHETER DE L'OR !

Une grande première, [cliquez pour lire l'article \(anglais\)](#), une banque, la ERSTE Bank recommande l'achat d'or. La conclusion de l'article est sans appel : « Léonard de Vinci disait que la simplicité est le comble de la sophistication. Nous pensons que l'or est un moyen simple, abordable, fiable et dont le passé confirme la validité, de protéger les gens contre les risques de baisses massives auxquels nous faisons actuellement face ». C'est clair et comme le dit le lecteur qui nous a signalé cette première mondiale, « Si même une banque se met à trouver un investissement en métal précieux utile, alors que c'est sortir du système et donc leur tourner le dos... »

CERTIFICATS SUR DEMANDE SEULEMENT

Quand nous avons mis en place, à la fin des années 1990, le service de fournir avec la monnaie achetée en VSO une impression papier de la fiche individuelle avec l'illustration, le tout protégé sous plastique à ranger dans un classeur *ad hoc*, c'était révolutionnaire et ce fut fort apprécié.

Alors, le débit des connexions internet était pathétique comparé au standard actuel, une page internet pouvait mettre plusieurs dizaines de secondes à charger, surtout avec une image : l'impression papier avait donc un sens.

Aujourd'hui, celui qui achète dans nos ventes veut une illustration en couleurs, comme celle de la page internet, il la veut en plein écran pour apprécier les moindres détails : impossible à réaliser sur papier d'une manière économiquement viable.

Toutes les informations dont l'acheteur a besoin concernant les monnaies qu'il a acheté chez nous, sont directement disponibles, sans délai, sur internet à www.cgb.fr.

Nous avons donc décidé de cesser de fabriquer des certificats. Pour ceux qui tiennent encore au papier, nous pouvons envoyer les certificats sous format pdf, il vous suffira ensuite d'imprimer le certificat sur votre imprimante. Si vous souhaitez tout de même recevoir les certificats de vos monnaies achetées sous format pdf, merci d'envoyer de suite un courriel à

Joël Cornu <joel@cgb.fr>

pour signaler que vous voulez toujours recevoir les certificats en pdf de ce que vous achetez.

Michel PRIEUR

NOUS ACHETONS CHER LES PIÈCES D'ARGENT 5, 10 ET 50 !



Nous sommes très acheteurs de 5 francs Semeuse argent, 10 et 50 francs Hercule argent, toutes quantités, dans des conditions particulièrement avantageuses car nous en manquons, (particulièrement de 5 francs) prix net à <http://www.argent.fr/>

Bien entendu, prix définitif et facture au moment de la livraison physique.

Règlement par chèque ou virement (sans taxe pour les professionnels que nous connaissons et qui fournissent une contre

facture) et sur présentation d'une pièce d'identité nécessaire à la facturation pour les particuliers.

Merci de prendre contact avec :

Manuel ALVES
ou
Joël CORNU

PS : nous sommes évidemment acheteurs d'autres pièces d'argent, de bonne numismatique métal ou papier et n'hésitez pas à passer le mot autour de vous, les tarifs que nous pratiquons sont particulièrement élevés. Rendez-vous sur <http://www.argent.fr/> !

Michel PRIEUR

Michel PRIEUR

REVUE DE PRESSE ET DIVERS



UN ARNAQUÉ RACONTE SON HISTOIRE

Signalé par deux lecteurs émérites et réactifs, un aveu d'arnaque dans Rue89, [cliquez pour lire](#).

C'est toujours triste à lire et la personne ne semble pas avoir tout compris à ce qui lui est arrivé.

Par exemple, ses faux ne sont pas en tungstène, trop compliqué à travailler et trop cher. Il s'en rendra compte s'il fait des piles de dix pièces authentiques et de dix pièces fausses : le faussaire a camouflé le poids trop faible d'un métal plus léger que l'or par une épaisseur légèrement plus grande. Sur



un seul exemplaire cela n'apparaît pas mais sur dix, c'est flagrant !

Moralité de l'histoire, comme toujours, le Père Noël n'existe pas !

Michel PRIEUR

COMME IL VA ÊTRE DÉÇU !



Signalé par un lecteur attentif, un article ronflant comme savent le faire les journalistes incompetents, avec un titre furieusement racoleur et un tissu d'andouilleries - « découverte exceptionnelle » ! Pour des antoniniens de la fin du III^e siècle, cela ne devrait pas rapporter grand chose à u découvreur dont il faut espérer qu'il n'est pas en train de s'acheter une Porsche ! Souhaitons-lui au moins une pièce rare dans le tas !

Michel PRIEUR

LA MONNAIE SOUS NAPOLÉON DANS OUEST-FRANCE

Notre collègue Stéphane Desrousseaux a publié sa thèse de doctorat, largement illustrée, [cliquez pour voir le livre](#), sous le titre de *La Monnaie en circulation en France sous Napoléon*.

Si le public numismatique est bien informé et fait un joli succès au livre, le grand public commence lui aussi de s'y intéresser, témoin cet article transféré ce jour et qui provient du journal Ouest-France.

Comment, vous collectionnez les françaises modernes et vous n'avez pas encore lu le *Desrousseaux* ? Action !

Michel PRIEUR

Livres

Ouest-France Morbihan
Mardi 19 juin 2012

HISTOIRE La monnaie dans la légende napoléonienne



La monnaie en circulation en France sous Napoléon, Stéphane Desrousseaux, Editions Les Cheval-Légers, 685 pages, 46 €. Période charnière de notre Histoire, le Premier Empire a fait l'objet de nombreuses études mais aucune n'a abordé jusqu'à présent de façon exhaustive l'épineuse question de la monnaie. Encore largement méconnue, elle n'en demeure pas moins essentielle dans la construction de la légende napoléonienne. Grâce à de nombreux documents inédits dépouillés tant aux Archives nationales qu'à celles de la Monnaie de Paris, le lecteur découvre les difficultés rencontrées par l'Empereur et son Administration pour faire prévaloir le franc dit « géminal » sur les monnaies royales et révolutionnaires encore en circulation. Préfacé par Jean Tulard, le livre est divisé en trois parties : Napoléon et son désir d'unification de la monnaie ; la monnaie, instrument de propagande et de conditionnement des esprits ; et la monnaie, élément de domination dans les départements réunis à l'Empire. Le livre s'achève par une large sélection de sources et une bibliographie thématique commentée.

C'EST CERTAINEMENT DÉJÀ FONDU...

... Mais qui sait ? Autant le signaler en l'état !

Nous lisons aujourd'hui dans le Parisien, [cliquez pour lire l'article](#), que la Monnaie de Paris s'est fait dérober sur un stand pour 40.000 euros de médailles en or...

Michel PRIEUR

ENCORE UN VOL EN ESPAGNE !

13 mai 2012, en réalisant un trou dans le mur, des voleurs pénètrent dans un commerce de vente de timbres et de monnaies de Barcelone où ils dérobent des billets et des pièces de monnaie de collection.

Certes, c'est un vol déjà très ancien et les photos du pdf sont assez mauvaises et celui qui les a faites ne connaît pas grand chose à la numismatique ; :(((

Pour faire simple, une belle série de monnaie espagnoles proposée hors contexte standard doit intriguer, [cliquez pour télécharger le pdf](#) afin de vérifier le cas échéant.



Michel PRIEUR

CETTE INVENTION S'APPELLE...

Un lecteur commente : « Mais ce dessin oublie l'essentiel : les poules ne sont pas gardées comme promis mais vendues ou données en leasing ou apportées en tant que collatéral sur les opérations les plus risquées de la banque. Qui plus est, la banque émet des dérivés vendeurs à hauteur de 89 poules virtuelles par poule réelle et acheteurs au taux de 90 pour une (la différence compensant la vente de la poule originale). Par ailleurs,

les banquiers se mettent d'accord entre eux pour déclarer la consommation de maïs au taux le plus élevé et la production d'œufs au taux le plus bas. Enfin, les pouvoirs publics sont prêts à tout pour assurer l'équilibre du bilan du banquier, notamment à tondre le vil spéculateur qui a placé ses poules en banque dans un but évident de profiter de la bonté naturelle du banquier »

Bonne soirée.

P. C.



A VOS VRACS POUR 1935 !

Il arrive régulièrement que des monnaies *lovnis* nous soient présentées, à tel point que nous avons des réactions épidermiques quand c'est le cas...

Ainsi, quand un lecteur nous parla d'une 25 centimes Lindauer 1935... sachant que ce millésime n'existe pas, les frappes passant de 1933 à 1936, nous n'y avons pas cru. Il est donc venu nous l'apporter.

Et pourtant, après épluchage de la pièce au microscope à x200 et en discutant avec Jean-Claude Deroche, pas moyen de trouver la faille, cela semble original. La source ? Un vrac de province, monnaie non achetée mais reçue dans ce vrac par son jeune propriétaire mais comme chacun sait, cela ne prouve rien.

Avez-vous déjà vu une telle monnaie ? Quelqu'un vous a-t-il un jour parlé d'une 25 centimes Lindauer 1935 ? Si oui, écrivez-moi : prieur@cgb.fr

Michel PRIEUR



VU SUR LE BLOG

MONNAIES NETTOYÉES ??

Nous recevons une question de l'un de nos lecteurs :

Bonjour,
Ma question peut sans doute vous paraître puérile mais j'avoue bien volontiers mon ignorance en la matière...
J'ai observé attentivement certaines pièces de votre catalogue portant la mention... « a fait l'objet d'un léger nettoyage... » ou « monnaie nettoyée » et je n'arrive pas à savoir ce qui peut vous conduire à formuler un tel diagnostic...
Certes, j'imagine bien volontiers que la patine ou le velours d'une pièce peut en être affecté mais peut-on en conclure automatiquement qu'une pièce par trop « propre » est éminemment suspecte ?
Je vous saurais gré de me donner votre sentiment sur ce point.
Merci par avance.

Jean-Marie MALTIS

Comment guider l'apprentissage de l'œil de nos lecteurs ? C'est une vraie question car si nous, nous signalons en catalogues et boutiques les monnaies que nous estimons nettoyées, ce n'est évidemment pas le cas de tout le monde et surtout pas sur le grand site bien connu. Afin d'éviter à nos lecteurs de se faire refiler des nettoyées lorsqu'ils achètent dans la jungle, quels conseils donner ?

Nous répondons :

Bonjour !

la réponse à votre question est simple mais difficile à appliquer.

A été nettoyée - ou a été modifiée - toute monnaie dont la surface ne présente plus les caractéristiques normales de la surface d'origine de la pièce observée.

Ceci est pour ce qui est simple. Le compliqué est de savoir exactement à quoi ressemble la surface d'origine de telle ou telle pièce !

Nous sommes particulièrement attentifs aux altérations de la surface car c'est un critère d'exclusion chez les collectionneurs américains. Pas question d'avoir des retours de monnaies renvoyées d'outre Atlantique. Une suggestion : prenez des pièces sans valeur de collection (napoléons coq 20 francs pour l'or, 5 francs Semeuse et 50 francs Hercule (les surfaces d'origine sont très différentes) et, très progressivement, frottez-les, d'une manière de plus en plus nettoyante en finissant au miroir. Ensuite comparez avec des exemplaires non touchés : vous finirez par éduquer votre œil.

Et en illustration, l'une des nettoyées les plus vicieuses que j'ai vue, la 1 franc grosse tête de MONNAIES XIV, 752, qui venait de MONNAIES X, Collection Alain Davis, 51, notre commentaire se passe de... commentaires :

« Frappé en qualité épreuve dans la série des essais à la

grosse tête, mais avec le revers non adopté, cet exemplaire a malheureusement été nettoyé il y a plusieurs dizaines d'années, peut-être plus, et on distingue sous la patine les traces de ce nettoyage.

Bien entendu, il est maintenant quasiment invisible, uniquement décelable par un professionnel muni d'une très bonne loupe et en faisant jouer la monnaie dans la lumière.

Celle-ci a un aspect de frappe très métallique, sans velours, avec une très belle patine gris-bleu qui met en valeur le portrait, dont elle souligne le contour.

Les champs sont très réfléchissants, l'aspect général superbe. La loupe révèle, outre l'ancien nettoyage pré-cité, des traces de cheveux et de minuscules égratignures. L'impact visuel de l'exemplaire est bien entendu superbe à l'œil nu ».

La voici, je peux vous assurer qu'elle a été nettoyée et que cela se voit.

Michel PRIEUR



VU SUR LE BLOG

L'ATELIER DE TOULOUSE...

L'atelier monétaire de Toulouse est de ceux qui peuvent se targuer d'une histoire remontant au moyen âge. Mais la période de la révolution a vu sa fermeture, interrompant ainsi temporairement une histoire pluriséculaire. Alors pourquoi parler de l'atelier de Toulouse dès lors qu'il s'agit des « Dupré Cuivre » ?...

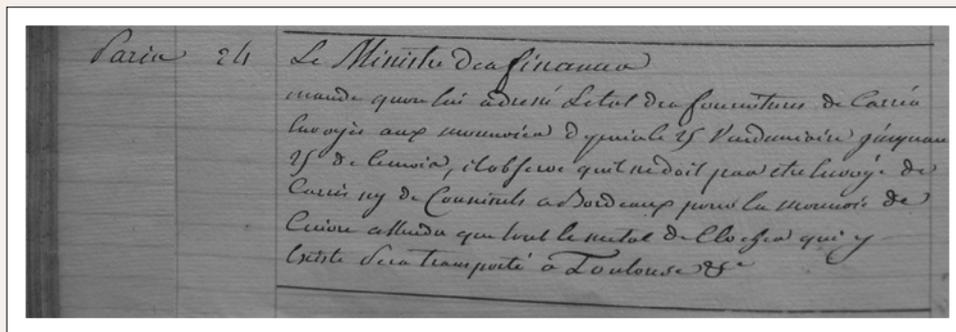
Les archives et leur analyse permettent régulièrement la découverte de quelque surprise. Si l'on en revient à la petite monnaie, dont nous devons la gravure à Augustin Dupré, on peut s'interroger sur la manière dont la distribution de la frappe a été organisée dans le sud ouest de la France et la manière dont la production s'est déportée de Toulouse à Bordeaux.

Dans ce quart sud ouest, la frappe de la monnaie de cuivre entre l'an 4 et l'an 9 n'est connue qu'à Bordeaux. Il est donc assez surprenant d'apprendre que ces productions devaient être faites... à Toulouse ! Un arrêté du Directoire Exécutif daté du 25 thermidor An 4, indique « qu'il sera établi à Toulouse, un atelier pour la fabrication de la petite monnaie » (MS118 F°146).

Les raisons de cette installation tiennent essentiellement aux sources de matières premières et à la possibilité de transformation des alliages de cuivre, en flans pour la petite monnaie. Plusieurs fonderies renommées se trouvaient installées à Toulouse, parmi lesquelles on peut citer, entre autre, les noms de Voisin ou de Berta (on trouve aussi les orthographes Bertha ou Berthas). Ce dernier, déjà fondeur de cloche avant la révolution, sera responsable d'une fonderie de Toulouse à partir de l'an II pour la fourniture de pièces d'artillerie et reviendra à la réalisation des cloches par la suite. Il subsiste par exemple aujourd'hui, à Marsoulas (Haute Garonne), une cloche signée Berta, datant de 1803 ins-

crité aux monuments historiques. L'intérêt d'un atelier à Toulouse tenait à des mesures d'économie, évitant des aller-retours entre Bordeaux et Toulouse pour l'affinage du cuivre.

Dès la fin de l'an 4 (en messidor), l'Administration a sollicité Berta pour l'épuration du métal de cloche. L'opération de conversion en flans sera faite à l'Hôtel des monnaies de Toulouse (MS117 F°57,58 et 87) ; les locaux où se trouvent les laminoirs et les découpoirs auraient alors été mis à la disposition de Berta pour ces opérations. En brumaire de l'an 5, les responsables de l'atelier de Bordeaux ayant dû avoir connaissance de l'organisation de la frappe



... ET LA FRAPPE DE CUIVRE SOUS LE DIRECTOIRE

dans cette région, ont vraisemblablement fait savoir qu'ils désiraient que cette frappe soit faite à Bordeaux, allant à l'encontre des vœux du ministre des finances. On peut ainsi lire le 24 brumaire An 5, soit juste après la parution de la loi du 3 brumaire, que « le Ministre des finances mande qu'on lui adresse l'état des fournitures des carrés envoyés aux monnaies depuis le 25 vendémiaire jusqu'au 25 de ce mois. Il observe qu'il ne doit pas être envoyé de carrés ny de coussinets à Bordeaux pour la monnaie de cuivre attendu que tout le métal de cloches qui y existe sera transporté à Toulouse »

(MS118 F°106). Au début de l'an 5, il est donc toujours question d'un atelier à Toulouse et le ministre des finances, dans un courrier du 19 frimaire fait savoir qu'il « fera connaître les fonctionnaires lorsque le Directoire aura procédé à leur nomination » (MS118 F°146). Il faudra attendre encore presque sept ans pour que ces nominations soient faites.

Pourquoi ce revirement au cours de l'an 5 ?...l'atelier de Bordeaux était déjà installé et ses représentants devaient avoir suffisamment de relations pour contre-carrer les projets parisiens d'installation à

Toulouse. Il ne sera toutefois pas réalisé de frappe en l'an 5 et les productions de petite monnaie à Bordeaux débiteront seulement l'année suivante.

Il ne sera jamais préparé de coins de CINQ CENTIMES ou UN DECIME avec un M pour lettre d'atelier et il faudra attendre l'an 12 pour qu'à Toulouse, l'atelier monétaire commence la frappe (à l'effigie de Napoléon premier consul puis Napoléon empereur).

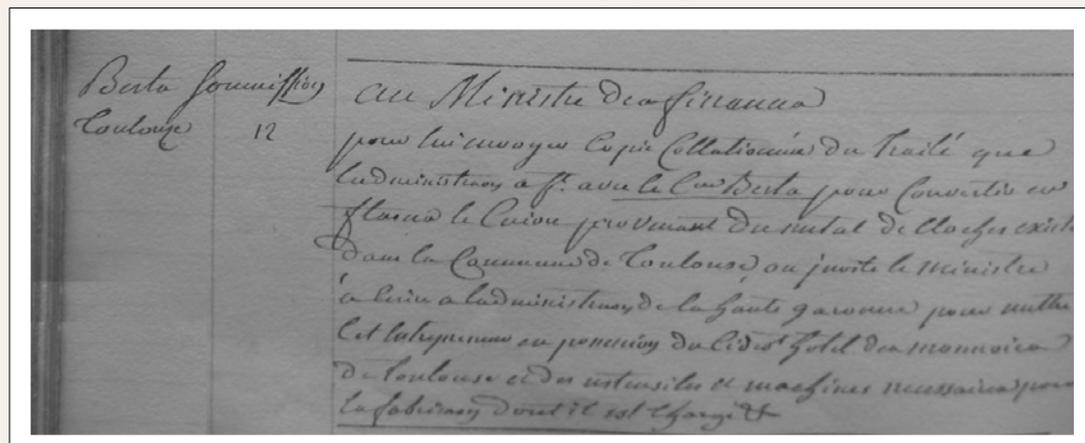
Inutile donc de chercher des CINQ CENTIMES ou UN DECIME An 5 M... il n'en a jamais été fait.

Xavier BOURBON

Bibliographie : Registres de correspondances : Monnaie de Paris. Archives de Savigny le Temple.

MS117 Administration des Monnaies - Correspondances 15 Prairial An 4 - 8 Fructidor An 4

MS118 Administration des Monnaies - Correspondances 8 Fructidor An 4 - 29 Frimaire An 5



MONETÆ II : GRECQUES !

MONETÆ II

MONNAIES GRECQUES



cgb.fr

Michel PRIEUR - Laurent SCHMITT

Après **MONETÆ I** ce printemps, découvrez **MONETÆ II** en été !

Si **MONETÆ I** regroupait trois thèmes différents, tous axés sur le Haut Moyen Âge, avec les monnaies byzantines, mérovingiennes et carolingiennes, **MONETÆ II** est consacré uniquement aux monnaies grecques. Nous avons bien eu l'année dernière deux ventes sur offres réservées à ce thème, **MONNAIES 47** et **MONNAIES 51** qui rencontrèrent toutes deux beaucoup de succès,

mais **MONETÆ II** est le premier catalogue de vente à prix marqués réservé aux monnaies grecques.

MONETÆ II est un catalogue de 160 pages avec 610 monnaies de 145 à 17.500 euros. Nous découvrons aussi bien des monnaies archaïques des VI^e - V^e siècles avant J.-C. que des monnaies des périodes classique et hellénistique. Le monnayage grec ne s'arrête pas forcément à la conquête de l'Égypte en 30 avant J.-C., mais se perpétue dans les monnayages des royaumes clients de Rome ou bien de ses ennemis les plus



MONETÆ II : GRECQUES !



irréductibles comme les Parthes, puis les Sassanides.

Les monnaies grecques sont d'une richesse et d'une diversité infinies, historiques, chronologiques, géographiques, artistiques et iconographiques, sans oublier



les points de vue métallique, monétaire et économique. Aucun monnayage ne peut lui être comparé, le monnayage grec est unique et primordial.

MONETÆ II, premier exemple du genre au travers d'une sélection rigoureuse, essaie de vous présenter un



ensemble cohérent de monnaies grecques, varié dans les choix et la gamme des prix, plus de mille ans de monnayage de la Gaule à la Bactriane, du Bosphore Cimmérien à l'Égypte.

monnaies grecques à prix sages. Pour les collectionneurs exigeants à la recherche de monnaies vraiment rares, vous choisirez parmi plusieurs centaines de numéros pour trouver la rareté, voire les raretés que vous cherchez. Alors n'attendez pas, **MONETÆ II** est disponible depuis le 19 juillet. À la fin de l'année, il sera complété par un **MONETÆ III**, lui aussi consacré exclusivement aux monnaies grecques, mais comme aurait pu le dire Hérodote, c'est déjà une autre Histoire.

Laurent SCHMITT



Dans **MONETÆ II**, 20% des monnaies ont un prix inférieur ou égal à 150 euros, de quoi bien débuter une collection de



LE COIN DU LIBRAIRE

LE FUTUR WORLD COINS PERD SES PAGES

Pas de chance pour l'éditeur nord-américain du Standard Catalog of World Coins : dans la nouvelle édition du volume consacré à la période 1901-2000, soixante pages sont manquantes.

Alors que le livre est déjà commercialisé aux États-Unis et que l'Europe va bientôt être livrée de ses exemplaires, Krause Publications s'est rendu compte de cette terrible erreur.

Dans un tel cas, la logique commerciale et éditoriale serait de rapatrier tous les exemplaires, de les pilonner et d'imprimer une

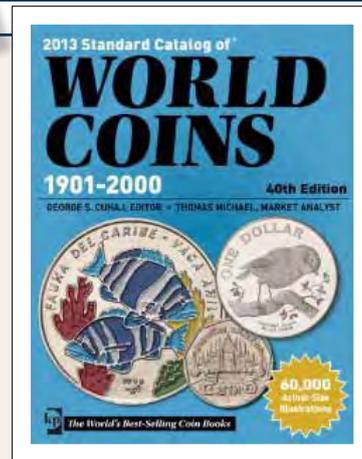
nouvelle version comportant l'intégralité des pages.

Krause n'en fera rien et a simplement prévu de fournir aux lecteurs un CD-ROM avec les pages manquantes.

Cette façon de faire nous laisse fort sceptique. Aussi, nous aimerions connaître votre avis quant à la possibilité que vous achetiez ou non cet ouvrage dans de telles conditions.

Vous pouvez m'écrire à l'adresse : laurent3@cgb.fr

Laurent COMPAROT



MONETA DEVIENT GRATUIT ET PASSE EN PDF

Alors que des associations numismatiques s'acharnent encore à publier des journaux sur papier, donc avec frais, donc avec frais de poste, donc avec limitation de la distribution, donc avec un parfait gâchis d'énergie pour ceux qui y publient, la Société numismatique d'Ottawa (Canada) publie en numérique (pdf) depuis 2010.

Cette société a récemment lancé un nouveau site Web qui rend son journal, MONETA, disponible gratuitement à tous soit depuis la planète entière.

MONETA est, depuis janvier 2012, entièrement bilingue (anglais et français). Son rédacteur en chef est Serge Pelletier. Profitez-en pour visiter



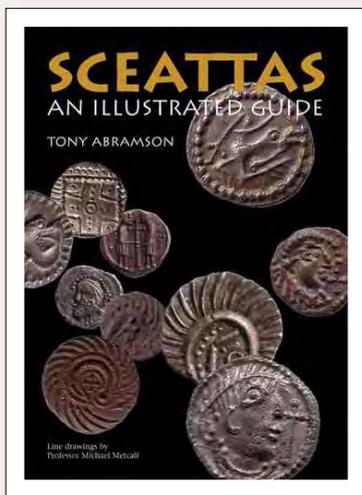
la numismatique chez les cousins, [cliquez pour télécharger MONETA](#).

Vous verrez que c'est très bien fait, très copieux, superbes photos... Chapeau l'artiste ! Le journal a d'ailleurs remporté le Prix de la meilleure publication numismatique locale de l'American Numismatic Association, pour son édition 2010, et le Prix de la meilleure publication locale de l'Association royale de numismatique du Canada pour son édition 2011.

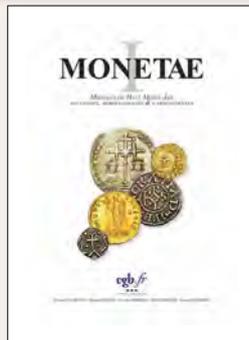
Quant à toutes les associations numismatiques qui ont des idées et pas d'argent, pensez au journal en pdf pour vous faire connaître !

Michel PRIEUR

LES SCEATTAS



se basent sur ces fondamentaux, le renouvellement de nos connaissances ne se fait de façon lacunaire qu'avec la publication de monnaies jusqu'alors inconnues. Et le moins que l'on puisse dire c'est



typologique plus restreinte et pourtant de nombreuses variantes autour de quelques prototypes principaux.

L'ouvrage de Tony Abramson est un guide illustré indispensable à tout amateur de cette période. Epuisé lors de la sortie du **MONETAE I**, nous avons entre temps obtenu quelques exemplaires auprès d'un professionnel anglais et avons le plaisir de vous proposer à nouveau ce livre sur notre Boutique.

Ce guide richement illustré permet d'appréhender « le domaine le plus dynamique et le plus négligé de la numismatique anglaise ». L'abondante iconographie constitue une aide visuelle essentielle à la classification appropriée. Les descriptions numismatiques et le contexte historique, géographique, politique,

économique et religieux ne sont pas négligés. Ce livre est un outil indispensable qui avec **MONETAE I** vous permettra de mettre le pied dans un domaine passionnant aux

grosses perspectives d'évolution. A titre d'exemple, les monnaies illustrant cet article proviennent de **MONETAE I**.

Samuel GOUET

Sceattas - An Illustrated Guide - The Coinage of Early Anglo-Saxon England par Tony ABRAMSON.

Les monnaies mérovingiennes, rares vestiges d'une époque si mal connue entre la fin de l'Empire romain et le début du Moyen-Age, sont elles-mêmes mal connues, rares et considérées comme chères par les collectionneurs qui globalement s'en désintéressent...

Alors que les ouvrages de référence datent du XIX^e siècle, que les études plus récentes

que ce domaine de la numismatique est particulièrement bien pourvu de monnaies inédites ou connues à un tout petit nombre d'exemplaires !

Les monnaies mérovingiennes en argent et les monnaies anglo-saxonnes du même métal circulerent souvent ensemble en Gaule. Si les deniers mérovingiens de nos ateliers nationaux sont de multiples types et très hétérogènes, le monnayage anglo-saxon avec les sceattas semble plus cohérent et organisé... peut-être tout simplement parce que l'étude de ces monnaies est plus poussée et les ouvrages traitant de ce sujets mieux construits ? Le monnayage anglo-saxon en argent semble néanmoins plus simple, avec une approche



CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS



L'Office Central de Lutte Contre le Trafic des Biens Culturels est un département de la Police Nationale qui nous intéresse au premier chef puisque nous possédons tous des biens culturels, monnaies, médailles, jetons et billets, objets divers chargés d'histoire et que ceux qui les volent sont de vrais nuisibles contre qui il faut lutter efficacement.

Pour voir la présentation de cet Office sur le blog recrutement de la Police, [cliquez](#).

Lorsqu'un voleur dérobe un objet neutre, non chargé de sens et d'histoire, c'est très triste pour celui qui est volé. Mais un objet neutre est fongible. Si l'on vous vole votre BMW, il y a d'autres BMW identiques dans le magasin BMW.

Mais si une crapule de voleur s'attaque à un objet chargé de sens et d'émotion comme l'est un bien culturel, ce n'est pas seulement le propriétaire qu'il spolie, mais aussi tous ceux pour qui l'objet était porteur d'identité, de racines, d'art, d'émotion, de sens, de beauté.

Certes, vous êtes peut-être la seule personne pour qui l'objet est chargé de sens et d'histoire.

Dans la hiérarchie des urgences et de moyens mis en œuvre par les forces de

l'ordre si vous êtes volé, vous serez bien entendu très bas. Et pourtant ! Dans une famille où l'arrière grand-père a reçu la croix de guerre 14/18 après l'amputation de sa jambe, le vol de cette croix prive la famille de 3€, la valeur marchande de la croix, et d'un souvenir inestimable. Mais cela ne concerne qu'une famille.



En revanche, un vol récent, le 17 juin, concerne beaucoup de gens et à double titre. Par le vol d'abord, par la destruction probable du produit du vol, ensuite.

Samuel Gouet, en proposant l'exemplaire illustré ci-dessus, signalait « *Un très gros trésor contenant au moins 240 statères globulaires à la croix de la tribu des Sénons a été découvert, au début de l'année 1992, en construisant l'autoroute A5 qui relie Troyes à Melun Sénart, à Saint-Denis-lès-Sens (Yonne).* »

C'est ce « trésor de Saint-Denis-lès-Sens » qui a été volé au musée de la ville par trois vermines dont on peut penser qu'ils sont tellement minables, eux et leur fourgue,

qu'ils ont fondu le trésor. Ce faisant, ils nous spolient d'une facette de notre histoire, sans espoir de retour.

Malheureusement, quand on en arrive à voler, et à voler dans un musée, on est tellement bas dans la hiérarchie des êtres vivants qu'il faudrait, pour éviter la destruction des biens volés, disposer d'une liberté d'action et de réaction que les institutionnels n'ont pas.

Les anciens se souviendront peut-être de la réaction du très très regretté Jean Vinchon qui, suite à un vol dans son magasin, où avaient été dérobées des monnaies d'or excessivement précieuses, avait pris le lendemain une annonce d'un quart de page dans un grand quotidien avec le texte « NE FONDEZ PAS CONTACTEZ-MOI ». Je ne crois pas que l'on ait jamais su la fin de l'histoire, mais face à des cloportes qui n'ont rien de sacré, quelle autre réaction avoir que de les appâter avec la seule chose à laquelle ils soient sensibles : de la thune fraîche ? Mais, bien entendu, impossible et certainement déjà trop tard pour que la ville de Sens procède de la même manière.

Bref, soutenez le travail de l'Office Central de Lutte Contre le Trafic des Biens Culturels !

Michel PRIEUR

ABD-EL-KADER ET L'INFLATION



Dans *El-Watan*, superbe histoire numismatique et humoristique, [cliquez pour la lire sur le site du journal](#).

L'ordre et la monnaie

L'histoire est vraie et se passe sur une de ces routes sinueuses du pays, dansant à travers montagnes, plâtitudes et mornitudes. Se pensant comme chaque Algérien dans la solitude des déserts, un conducteur impatient grille une ligne continue pour doubler un vieux camion trop patient. C'était sans compter sur la vigilance des forces de sécurité. Un gendarme, vert comme une pomme encore dans son arbre, surgit et interpelle. Introduction, papiers et résumé de la situation plus tard, la sanction tombe. Froncement de sourcils et retrait de permis,

ce qui est toujours mieux qu'une condamnation à mort.

En bon Algérien, le conducteur essaie de négocier pendant qu'il cherche mentalement qui appeler, sa mère ou un colonel. Mais le gendarme est intraitable et lui explique que « même l'Emir Abdelkader ma ifrihalekch », ce qui se traduit par « même l'Emir Abdelkader ne pourra rien pour toi ». Le conducteur, dépossédé de son histoire et de son titre de transport, comprendra plus tard l'énigme. Pourquoi invoquer l'Emir Abdelkader en ces temps aigris ?

passer à 2000 DA, ce billet vert, aussi vert qu'un gendarme, et qui n'a toujours pas de surnom.



Contrairement à cette route de campagne, cette histoire n'est pas isolée et confirme que l'inflation a atteint même la gendarmerie qui, sans émeute, a décidé de s'aligner sur les prix. Mais on le sait, la vie est chère et tout ce qui est hors de prix est inaccessible. L'argent adoucit les mœurs et un billet de l'Emir peut adoucir un gendarme, même anguleux. Il n'y a pas de morale à cette histoire, ou alors il faut la chercher dans la morale ambiante. On notera juste que l'Emir Abdelkader est le fondateur officiel de l'Etat algérien.

Chawki AMARI



En fait, il ne s'agissait pas de l'Emir mais du billet de 1000 DA, sur lequel trône Abdelkader sur le filigrane. Décodé, le message voulait dire ceci : *1000 DA ne te suffiront pas pour que je te pardonne. Il va falloir*

ENCORE UN TRIOMPHE POUR LE P.A.S. !!

VU
SUR LE
BLOG

Triomphe ? Celui, en Angleterre, de la coopération des détectoristes et des archéologues rendue possible grâce au Portable Antiquities Scheme.

Cet article du Daily Mail, [cliquez pour le voir en version originale](#), nous présente simplement la découverte et le sauvetage, qui viennent d'avoir lieu, de la plus grosse trouvaille de monnaies celtiques jamais réalisée : trois quarts de tonnes !



Après la confirmation de la découverte de la surface de la trouvaille, les archéologues sont appelés par les détectoristes pour extraire le bloc et faire les fouilles annexes.



Ils vont décoller le bloc pour le traiter en laboratoire.



Bien entendu, selon la législation anglaise du PAS, les découvreurs seraient propriétaires de l'intégralité de la trouvaille puisqu'ils l'ont

déclarée aux autorités archéologiques et que les archéologues peuvent l'étudier, ce qui est en cours.

Mais comment estimer la valeur de cette trouvaille ? L'arrivée de 30 à 50.000 statères des Curiosolites sur le marché devrait en faire baisser le prix unitaire et les dix millions de Sterling dont parle le journal ne sont pas réalistes.



Néanmoins, qui sait ? L'offre crée la demande, tous les hyper-marchés vous le diront, et il y a un préalable : la découverte, déjà à Jersey, en 1935, dans un village appelé La Marquanderie, d'un trésor de Curiosolites de 11.000 statères... qui ne semble pas avoir affecté la valeur de ces monnaies.

Pourquoi tous ces trésors à Jersey ? Parce que c'est une île et que l'armée de César ne s'était pas préparée pour être amphibie, les Curiosolites ont donc transféré leurs trésors en relative sécurité, loin des hordes romaines.

Michel PRIEUR

D'UNE HIDEUR ATROCE...

Nos confrères américains Héritage, de Dallas, [cliquez pour visiter leur site gigantesque](#), mettent en vente (du 2 au 4 août à Philadelphie, [cliquez pour voir la vente](#)) un document incroyable :

C'est le courrier adressé par le Président Roosevelt (Théodore, pas Franklin) au Secrétaire d'État Shaw, en décembre 1904,

pour se plaindre de la « hideur atroce » des types des monnaies américaines utilisées à l'époque et suggérer de confier à Augustus Saint-Gaudens la création de nouveaux types monétaires. [Cliquez pour voir le lot sur le site d'Heritage](#).

Voici le texte anglais

« My dear Secretary Shaw:
I think our coinage is artistically of atrocious hideousness. Would it be possible, without asking the permission of Congress, to employ a man like St. Gaudens to give us a coinage that would have some beauty ?

Sincerely yours,
Theodore Roosevelt »

Ce qui donne en Français :

« Mon cher Secrétaire Shaw ;
Je pense que notre monnayage est artistiquement d'une hideur atroce. Serait-il possible, sans devoir demander la permission au Congrès, de charger un homme comme Saint Gaudens de nous créer un monnayage qui aurait une certaine beauté ?

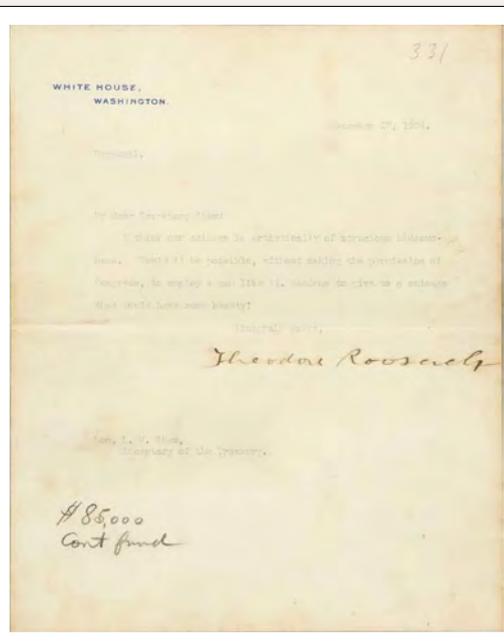
Sincèrement vôtre,
Theodore Roosevelt »

La lettre est authentique et la Librairie du Congrès US n'en a qu'une copie : elle fut conservée par le Secrétaire Shaw, qui la considéra certainement comme un courrier personnel et non protocolaire ! Elle est donc restée en mains privées et peut aujourd'hui être mise en vente.

Et c'est donc cette lettre qui va déclencher le processus qui se terminera en 1907 par la création de la sublime 20\$ or à la Liberté debout.



Michel PRIEUR



PROGRAMME MONÉTAIRE 2013...

Le 11 juillet 2012 s'est tenue dans les locaux de la Monnaie de Paris la conférence de presse présentant le nouveau programme monétaire de l'Hôtel des Monnaies pour 2013. En voici les éléments les plus marquants.

Peu d'annonces, une production toujours aussi abondante, des thèmes encore et toujours axés sur des partenariats commerciaux ou des commémorations diverses et variées, de petites innovations rigolotes. Bref, rien de nouveau sous les ors du Palais Conti.

Dans un effort de réduction de la production, le nombre de coupures, qui était de soixante en 2012, devrait être de moins de cinquante en 2013. Il y aurait entre deux et quatre

coupures par thème dont systématiquement les deux coupures phares, la Belle Épreuve 10 Euro argent et la Belle Épreuve 50 Euro ¼ once or.

Ces coupures ont été regroupées

en douze thèmes répartis en quatre univers. Univers cohérents, logiques et dans un esprit numismatique? À vous de juger!

- Univers n°1 appelé « Focus » et mettant en avant les nouveaux thèmes de l'année.

En 2013, lancement d'une nouvelle série, sur sept ans, dédiée aux sept Arts avec à chaque fois un art, un artiste et un lieu. Comme pour la série des chefs d'État, le directeur de cette collection sera Christian Lacroix :

- 2013, Danse, 20^e anniversaire de la mort de Rudolf Noureev, Opéra Garnier ;

- 2014, Musique, 250^e anniversaire de la mort de Jean-Philippe Rameau, « Les Indes Galantes » ;

- 2015, Architecture, 50^e anniversaire de la mort de Le Corbusier, Villa Savoye ;

- 2016, Cinéma, 40^e anniversaire de la mort de Luchino Visconti, Venise ;

- 2017, Sculpture, 100^e anniversaire de la mort d'Auguste Rodin, Musée Rodin ;

- 2018, Poésie, 100^e anniversaire de la mort de Guillaume Apollinaire, forêt de sapins et Tour Eiffel ;

- 2019, Peinture, 100^e anniversaire de la naissance de Pierre Soulages, Centre Pompidou.

Après ces notices nécrologiques, passons à des thèmes plus joyeux ! Le second volet de ce « focus » sera la série « Semeuse » avec la mise en perspective du 40^e anniversaire de l'établissement de Pessac, couplé au projet MétaLmorphoses dont la première tranche sera ouverte au public en 2013.

- Univers n°2, la Numismatique...

La série Hercule est reconduite pour sa troisième et dernière année, avec des coupures identiques à celles de 2012 (10 et 100 Euro argent, 1000 et 5000 Euro or).

En 2014, le Coq succédera à la Semeuse et à Hercule comme nouvelle série de trois ans consacrée à l'histoire monétaire de la France.



Christophe Beaux a confirmé que deux pièces de 2 Euro commémoratives seront émises en 2013, dont une 2 Euro commémorative binationale, émise conjointement avec l'Allemagne et dédiée au Cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée. L'incertitude demeure cependant sur les lieux de frappe de cette pièce : sera-t-elle frappée par les cinq instituts monétaires allemands



Christophe BEAUX

... DE LA MONNAIE DE PARIS

ou seulement par Berlin ? Pour l'instant, pas de réponse précise.

La seconde 2 Euro commémorative nationale célébrera le 150^e anniversaire de la naissance de Pierre de Coubertin. Cette pièce rappellera-t-elle la pièce de 20 francs 1994, mystère...



- Univers n°3, les Grandes Séries
Rien de nouveau... Poursuite des séries Chefs d'État, Grands Navires et Héros de la Littérature avec en 2013, les Romantiques.

- Univers n°4, les Incontournables, soit le socle de la collection *dixit* la Monnaie de Paris

Deux séries s'achèvent, les *clubs sportifs*, faute d'avoir rencontré son public et les *peintres*. Les séries Jeux d'Hiver (Snowboard), Calendrier Chinois (serpent) se poursuivent.

La série Trains de France met à l'honneur, en 2013, la Grande-Bretagne avec trois nouvelles coupures (Gare du Nord, Gare de Saint-Pancras et Tunnel sous la Manche).

La Monnaie de Paris renouvelle son partenariat commercial avec la société du Tour de France après 2003, la série sur le centenaire du Tour de France et sa participation à la caravane du Tour de France 2012. En 2013, nouvel axe avec la commémoration de la 100^e édition du Tour de France.

Un second partenariat est prévu fin 2013 avec une nouvelle série Astérix, après celle de 2007, qui accompagnera le nouvel album de cette bande-dessinée (octobre 2013).

En résumé, Tour de France et Astérix, encore et toujours... Un nouveau thème rehausse cependant ce programme : Notre-Dame de Paris.

L'un des grands événements de l'année 2013 pour la Monnaie de Paris sera la série dédiée au 850^e an-

niersaire du début de la construction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Une partie des cloches de la cathédrale sera remplacée début 2013. Le projet de Christophe Beaux est de récupérer leur métal pour pouvoir le réutiliser pour la frappe des pièces. Espérons que ce projet original pourra aboutir. Cette coupure-phare devrait s'accompagner d'une innovation technologique, sans doute un travail de couleur au niveau de la rosace.

Le programme de production de la Monnaie ne s'arrête cependant pas là. Une nouvelle présentation est à l'étude pour la série annuelle Brillant Universel et le coffret annuel Belle Épreuve, dont les tirages sont revus à la baisse, soit respectivement 30.000 et 7.500 exemplaires. Cependant les sets thématiques sont reconduits.

De même une nouvelle série de trois ans remplacera la série des 10 Euro des régions, toujours en association avec la Poste. Le thème sera dévoilé en septembre.

Un programme dense, éclectique, hétérogène, commercial. Collectionneurs, à vous de faire vos choix !



Marielle LEBLANC

DU NOUVEAU SUR LE TYPE UNION ET FORCE

F287 FRAPPE AVEC VIROLE

Ce type est remarquable car il consiste à utiliser une virole (anneau métallique) au moment de la frappe afin d'obtenir une pièce parfaitement ronde et un bord (listel) permettant de protéger les reliefs de la monnaie d'une usure prématurée. Ce mode de fabrication classique pour les médailles n'était pas encore employé pour les monnaies. Vu les qualités de ce type de frappe on peut bien sûr être étonné de n'en trouver qu'à l'an 4 et à Paris (les 2 frappes connues à l'an 5 sont à ranger dans la rubrique des essais et figurent d'ailleurs dans des musées). Un document présent dans le fonds Gengembre nous a toutefois éclairés sur la raison de l'abandon de ce type de frappe (publié dans le BN°59). Rappelons qu'il faudra attendre 1807 et les types F305&306 pour retrouver l'emploi de la virole pleine.

« ... Ce procédé ne saurait s'accorder avec la promptitude et l'économie qu'exigent les travaux monétaires. Néanmoins, on essaya en l'an 4, à la monnaie de Paris, de frapper en virole des pièces de cinq francs en suivant à peu près la méthode adoptée pour la fabrication des médailles. Le poseur avait plusieurs viroles; et un aide en faisait sortir les pièces, à mesure qu'elles étaient frappées, au moyen d'une petite presse

fixée à côté du balancier et il les rendait vides au poseur. On pouvait fabriquer de cette manière environ quatre mille pièces par jour. Mais quand on se fût contenté de cette lenteur et qu'on eût voulu tolérer la dépense qu'elle eût entraînée, le procédé en lui-même ne valait rien. La vivacité que mettait le poseur à chauffer la virole et à placer le flan et le coin supérieur, lui faisait heurter les bords de la virole et des coins. Ces pièces d'acier trempé s'entrechoquaient leurs angles et surtout ceux des collets des coins s'égrénaient et le tour des pièces monnayées étaient défigurés par l'empreinte des

égrénures. Pour que le poseur pût accélérer son travail, il fallait aussi que les collets des coins entrassent librement dans la virole; on laissait donc trop de jour entre elle et les coins; il en provenait autour des pièces une rebarbe considérable et irrégulière; par là même on tenait les flans trop petits; jetés au hasard dans la virole, il s'y centrait mal; et le métal en s'écrasant se refoulait et se polissait d'un côté contre les parois tandis que de l'autre, il ne pouvait y atteindre. Enfin quand les pièces sortaient de la virole, elles se trouvaient ambouties, c'est à dire faussées en forme de calottes, parce que,



© <http://www.cgb.fr> © <http://gallica.bnf.fr/>

LA PRÉSENTATION AU CONSEIL DES 500

bien que le tampon qui les chassait, fût presque aussi large que la virole et qu'il fût creux en dessous afin de ne point appuyer sur le milieu des pièces, ses bords s'affaissaient en peu de temps et la circonférence sur laquelle il pressait les pièces, devenait de plus en plus petite que celle de la tranche qui adhérerait à la virole et où se faisait toute la résistance... »

Deux éléments importants vont venir enrichir nos connaissances sur ce type F287. Le premier est le rapport d'une commission du conseil des Cinq-Cents (ancêtre de l'assemblée nationale). Les premières monnaies de 5 Francs commencent à être produites à partir du 19 Nivôse an 4 (09/01/1796). Elles circulent au côté des écus de 6 livres. Dès leurs sorties, ces nouvelles monnaies génèrent des réactions de rejet, ce qui amène le conseil des cinq cents à charger une commission pour préparer un projet de loi répressive. [Via google book, cliquez sur le lien, nous avons eu accès à la présentation du travail](#) de cette commission auprès du conseil des cinq cents. En voici la retranscription :

« Citoyens représentants, le directoire exécutif vous a dénoncé un crime qu'il est facile de qualifier, puisqu'il prend sa source dans la haine des ennemis de la patrie contre

le gouvernement établi ; ce crime est le déni des monnaies frappées au coin de la république.

Vous aviez chargé une commission de vous présenter un projet de loi répressive contre les mauvais citoyens qui refusent de recevoir ces monnaies en paiement, ou qui ne les reçoivent que pour une somme inférieure à leur valeur intrinsèque ; je viens vous offrir le résultat de son travail.

Après de longues recherches et une discussion approfondie, vous avez enfin adopté le système heureux de l'uniformité des poids et mesures. Tous les peuples policés remercieront la France d'avoir donné au monde une découverte aussi utile aux progrès des sciences exactes, aux spéculations légales du commerce, à la théorie des arts. Le calcul décimal, qui en est la principale base, devait essentiellement régler le titre et le poids des monnaies. Une loi solennelle a fait connaître votre volonté ; vous avez ordonné que la portion d'alliage nécessaire à la consistance aux pièces d'or et d'argent entrerait pour un dixième dans la fabrication de chacune d'elle ; C'est-à-dire, qu'il y aurait dans chaque pièce de monnaie neuf dixièmes de fin et un dixième d'alliage. Vous avez réalisé la livre tournois, qui était une

monnaie imaginaire, comme la livre sterling d'Angleterre, le florin de banque de Hollande; vous avez, en conséquence, ordonné la fabrication d'une pièce qui représentât vingt sols que vous avez appelée franc ; mais vous avez voulu aussi que chaque pièce de monnaie pût, en quelque sorte, servir de contrôle aux nouveaux poids ; il est résulté que chaque pièce de 1 franc représente vingt sols et trois deniers, et une légère fraction qu'on peut négliger. Dans un rapport particulier, nous vous présentons un projet de résolution sur cet objet.

Les besoins du gouvernement l'ayant déterminé à faire commencer la fabrication des pièces républicaines par celles de cinq Francs, la malveillance qui s'attache à tout ce qu'il y a de bon pour l'avilir, l'agiotage qui corrompt tout ce qu'il y a de juste pour en profiter ; enfin les spéculateurs avides qui n'aiment de la révolution que ce qui peut les enrichir, se sont réunis pour dénier à l'envi cette monnaie républicaine ; par leurs conseils perfides, ils forcent la classe ignorante et crédule ou à la refuser en paiement, ou à ne la recevoir que pour une somme inférieure à sa valeur, en affirmant avec audace qu'elle n'a pas le titre et le poids prescrits par la loi, ou que ce titre est

LA LÂCHETÉ DU GOUVERNEMENT ANGLAIS

au-dessous de celui des anciennes pièces à face royale. Tel est le langage des ennemis intérieurs de la république ; mais leur conduite est bien différente : ils décrivent les pièces nouvelles pour s'en emparer ; vous en serez convaincus quand vous saurez qu'ils attendent ceux qui vont échanger à la monnaie leur vaisselle ou lingots contre du numéraire qu'ils achètent avec de vieux écus, à deux et demi ou trois pour cent de perte. Eh quoi ! lorsque la garantie nationale environne la monnaie républicaine, lorsqu'il est démontré qu'elle vaut la somme pour laquelle on la donne, lorsqu'il est permis à chaque citoyen d'en faire ou d'en provoquer l'essai, lorsqu'on sait qu'il est d'usage chez tous les peuples d'ordonner cet essai aussitôt qu'une nouvelle monnaie étrangère entre en circulation, on pourrait encore révoquer en doute la fidélité de la nation.

Je sais bien que le gouvernement anglais a eu la lâcheté de souffrir la contrefaçon de nos assignats, la bassesse de laisser fabriquer des louis à cinq carats au-dessous du titre ; mais que doit-on attendre d'un roi en démence, d'un ministre corrompu, d'un parlement esclave ? Quand la soif du sang cessera d'enivrer vos féroces ennemis, les

peuples se vengeront contre les rois des crimes qu'ils laissent commettre contre le droit des gens et l'intérêt des nations. On ne reprochera jamais à la France une pareille déloyauté ni une faiblesse aussi atroce.

Votre commission, pour vous mettre à portée de vous répondre victorieusement aux calomnies de la malveillance, s'est transportée à l'hôtel des monnaies ; elle y a fait faire sous ses yeux l'essai de deux pièces de cinq francs, prises au hasard. Je vais vous lire le procès-verbal qu'elle a dressé.

Le 9 ventôse, an quatrième de la république Française, sur les onze heures du matin, se sont réunis à l'hôtel des monnaies de Paris les citoyens Louis-Bernard Guyton-Morveau, Louis-Etienne Beffroy, Hyacinthe Richaud, Anne-Alexandre-Marie Thibault, membres du conseil des cinq-cents et de la commission

par lui nommée pour examiner le message du directoire exécutif, qui dénonce le refus que font plusieurs citoyens de recevoir en paiement les nouvelles pièces d'argent fabriquées au coin de la république.

Les représentants du peuple susnommés ayant invité les citoyens Jean Darcet, inspecteur des essais ; Jean-Jacques Lecour, vérificateur des essais ; Jean-Jacques-Joseph Anfrye essayeur, et Louis-Nicolas Constant, aussi essayeur, de les conduire dans les ateliers où se fabriquent les nou-

N°	Ratio des Détournés	5 francs	2 francs	francs	Poids	Essai	1000. de fin	Poids
1	19	1160			20,335	901	24,205	315
2	24	870			210,388	902	19,544	2,261
3	24	870			186,502	902	172,379	2,207
4	24	870			85,000	902	74,826	1,500
5	24	870			107,487	902	246,165	5,100
6	12	1512			279,586	902	241,241	2,740
7	18	2268			552,066	902	398,702	3,100
8	24	870			668,188	902	602,702	12,200
9	24	870			620,000	900	540,000	12,000
10	24	870			121,405	901	114,405	9,000
11	24	870			668,188	901	602,702	12,200
12	8	2668			607,977	901	582,327	15,000
13	8	2668			668,188	901	602,702	12,200
14	12	1512			668,188	901	602,702	12,200
15	12	1512			668,188	901	602,702	12,200
16	18	2268			728,212	902	678,902	17,000
17	24	870			818,000	901	778,000	17,500
18	24	870			638,000	902	598,000	17,200
19	24	870			1101,212	901	1038,000	26,000

RÉPONDRE AUX CALOMNIES DE LA MALVEILLANCE !

velles pièces de cinq francs, ils y ont vu deux balanciers en pleine activité ; et, en présence des citoyens Mongez, Dibarrart et Berthollet, tous trois administrateurs des monnaies, ils se sont rendus au bureau du change ; ils y ont pris au hasard deux pièces de cinq francs ; et après les avoir comparées avec les anciens et les nouveaux écus de six livres, ils ont remarqué que le son en était différent, à raison de leur diamètre et de leur épaisseur.

Les deux pièces de cinq francs ont été remises à l'artiste chargé par la loi de la vérification des poids et balances, afin d'en constater le poids ; la première s'est trouvée peser vingt-cinq grammes, soixante-onze milligrammes, ou, ancien poids, six gros quarante grains trois huitièmes ; la seconde s'est trouvée peser vingt-cinq grammes vingt-cinq millièmes, ou, ancien poids, six gros trente-neuf grains et demi ; lesquelles remises par le citoyen Gandolfy, l'une entre les mains du citoyen Anfrye, essayeur, et l'autre en celles du citoyen Constant, aussi essayeur, qui ont procédé sur-le-champ successivement à leur essai, sous l'inspection du citoyen Darcet, et en présence du citoyen Lecour, vérificateur des essais, ainsi que des représentants du peuple et administrateurs susnommés, le résultat fait par le citoyen

Anfrye a donné neuf cents parties d'argent fin sur mille, mille, composant le poids principal servant ordinairement aux essais.

Le résultat de la même opération, faite par le citoyen Constant, a été exactement le même que celui du citoyen Anfrye. Il résulte de ces deux essais que chaque pièce de cinq francs contient neuf parties d'argent fin et une partie d'alliage ; ce qui a été trouvé conforme à la loi sur la fabrication des monnaies, au type de la république.

En foi de quoi tous les citoyens dénommés dans le présent procès-verbal, y ont apposés leurs signatures, pour servir et valoir ce que de justice et de raison.

Signé à la minute, L.B. Guyton, L.E. Beffroy, H.Richaud, Thibault, Darcet, Anfrye, Lecour, Constant, Mongez, Dibarrart et Berthollet.

Pour copie conforme, l'administration des monnaies,

Signé, Mongez, Dibarrart et Berthollet.



VÉRIFIÉS POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE JUSTICE ET DE RAISON

Il est donc évident que l'imposture seule a pu jeter de la défaveur sur nos nouvelles monnaies, que la haine de la république et l'agiotage cherchent à la propager. En effet, il y a des gens qui ne peuvent s'accoutumer à voir les emblèmes de la liberté substitué à la figure du tyran : les agioteurs ne doivent-ils pas décrier cette monnaie, afin de s'en emparer plus facilement et à meilleur marché ? Français, jusqu'à quand serez-vous le triste jouet des passions et des crimes des plus méprisables de vos ennemis ? Jusqu'à quand votre molle indolence servira-t-elle de point d'appui à leur absurde et chimérique espoir ? Dites-leur bien que sur les débris du trône et de l'anarchie, la république, puissante par la volonté du peuple, repoussera avec un bras de fer, s'il le faut, et les réactions de l'orgueil humilié, et les efforts des esclaves des rois ; dites-leur que les représentants de la nation, les soldats de la liberté, les magistrats du peuple et les bons citoyens périront jusqu'au dernier, avant que de laisser impunément porter atteinte à la majesté nationale et à son gouvernement républicain.

Un des principaux moyens que l'on emploie pour décrier les pièces de cinq francs, c'est de faire valoir qu'elles n'ont pas le son aussi clair que les écus de six livres à face royale.

Comme cette expérience est à portée de tous les citoyens, et que le fait est vrai, il est facile de persuader aux gens peu éclairés qu'elles contiennent beaucoup d'alliage, et qu'on y a mis du plomb. Je vais démontrer que c'est à l'épaisseur seule des pièces qu'on doit reprocher le défaut de clarté dans le son. Cette épaisseur a été jugée nécessaire pour diminuer la détérioration, parce que le frottement est plus ou moins considérable en raison des surfaces, et qu'elle épargne les quarrés très-sujets à se casser quand les pièces sont minces.

Les pièces de cinq francs se frappent dans une virole qui empêche le balancier de les étendre par sa pression. Nous avons pris un flan, nous l'avons fait placer sur le quarré sans virole : ainsi frappé, il est devenu plus large et a recouvré le son que son épaisseur lui avait fait perdre. Nous avons fait laminé, à coups de marteau, une pièce fabriquée ; Après l'opération, elle a produit le même effet. Les administrateurs de la monnaie nous ont remis une superbe pièce de Varin, à l'ancien titre, appelée pie fort ; elle a trois lignes d'épaisseurs, et ne donne aucun son. Qui ne sait d'ailleurs que les monnaies de



© <http://www.cgb.fr> © Fonds VINCHON

LES HERCULES À VIROLE N'AURAIENT PAS LE SON CLAIR DES ÉCUS DE SIX LIVRES !

bas alois sont sonores ? L'escalin, le billon même de Muller, frappé à six deniers, c'est-à-dire à près de la moitié d'alliage, ont le son aussi clair que nos pièces de douze sols, parce qu'ils sont aussi minces.

L'information est d'importance car nous apprenons donc que le jour de la visite (soit le 9 Ventôse an 4 ou 28/02/1796) on frappe des 5 francs avec virole soient des F287. Mieux, que ces frappes semblent être effectuées depuis le début en virole car elles occasionnent une tranche plus épaisse ce qui donne un son moins clair qui est la cause principale de leur rejet par une partie de la population ! N'oublions pas l'importance de l'expression populaire « monnaie sonnante et trébuchante » qui a traversé les siècles et qui permet de désigner qu'une monnaie est au bon titre et au bon poids, autrement dit de bon aloi. Mais le son est donc trompeur, il est plus dépendant de l'épaisseur de la pièce que de sa pureté !

Si vous souhaitez distinguer vos F287 et F288 faites-les sonner !

L'arrêt de la production des F287 au profit des F288 n'est pas lié à ce phénomène indirect engendré par l'emploi de la virole mais aux raisons de productivité et de qualité exprimées par Gengembre au début de cet article.

Reprenons la lecture de la retranscription pour connaître les répressions envisagées :

D'ailleurs, d'après le procès-verbal dressé par votre commission, il est démontré que

dans chaque pièce républicaine il y a, aux termes de la loi, exactement neuf dixièmes d'argent fin et un dixième d'alliage.

Vous ne vous abaissez pas jusqu'à répondre aux plaintes insensées du fanatisme expirant. Celui qui créa les métaux pour l'usage des hommes, n'exige pas que les sacrifices des mortels lui soient offerts dans des vases d'or ; c'est la vertu qu'il leur commande.



© <http://www.cgb.fr> © Fonds Héritage Dallas

ANÉANTIR LES EFFORTS DE LA MALVEILLANCE

Voulez-vous anéantir les efforts de la malveillance ? Soyez inflexibles envers les ennemis du crédit public ; chassez de votre territoire tous ceux qui y portent atteinte ; cessez de faire des sacrifices qui ne tournent qu'au profit des destructeurs de la république ; ordonnez l'exécution stricte et rigoureuse des lois sur la fabrication des monnaies : rapportez toutes les exceptions, et notamment celle qui fait supporter au trésor public les frais de fabrication dans les échanges.

Voici les projets de résolutions que votre commission m'a chargé de présenter.

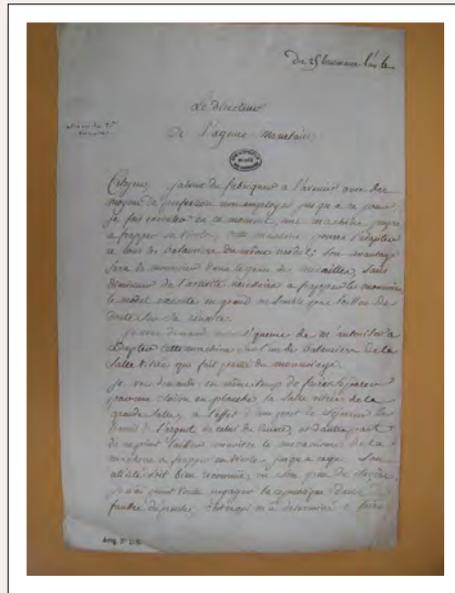
Premier projet

Le conseil des cinq cents, considérant qu'il importe à l'honneur national et à l'intérêt public de punir avec toute la sévérité des lois ceux qui décrivent les monnaies frappées au coin de la république, et ceux qui refusent de les recevoir en paiement pour la valeur dont elles portent l'empreinte ;

Déclare qu'il y a urgence.

Le conseil des cinq cents, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante ;

Art Ier. Les commissaires du directoire exécutif près les administrations muni-



pales dénonceront à l'accusateur public du tribunal criminel de leur département ceux, qui, par leurs discours, leurs insinuations perfides, leurs écrits, chercheraient à décrirer les monnaies d'or ou d'argent, ou supposeraient qu'elles n'ont pas le poids déterminé par les lois.

II. La peine à infliger aux délits énoncés dans l'article précédent, est la déportation.

III. Les commissaires du directoire exécutif, près les administrations municipales, traduiront devant le juge de paix de leur canton, ceux qui refuseraient de recevoir les monnaies d'or et d'argent pour les valeurs dont elles portent l'empreinte.

IV. La peine à infliger aux délits énoncés dans l'article III, est, pour la première fois, une amende simple de la valeur de la somme refusée ; pour la seconde fois, une amende centuple de la somme refusée ; et pour la troisième fois, la déportation.

V. Cette amende sera payée dans les vingt-quatre heures, et sans appel, sous peine de saisie et de vente des biens, jusqu'à concurrence de ladite amende, frais de saisie et vente.

VI. Chaque jugement de déportation sera affiché, aux frais du délinquant, dans tous les chefs-lieux du canton du département dans l'arrondissement duquel il aura été rendu.

VII. La présente résolution sera imprimée et envoyée dans le jour au conseil des anciens par un messenger d'état.

Second projet

LES CALOMNIATEURS DES HERCULES SERONT DÉPORTÉS !

Le conseil des cinq cents, considérant qu'il est préjudiciable aux intérêts de la nation que les frais de fabrication des monnaies qui servent d'échange aux matières d'or et d'argent soient plus longtemps à la charge du trésor public ;

Déclare qu'il y a urgence.

Le conseil des cinq cents, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante ;

Art Ier. La loi qui dispense ceux qui échangent des matières d'or et d'argent dans les hôtels des monnaies contre du numéraire, de payer le centième pour les matières d'argent et les trois centièmes pour les matières d'or, est rapportée.

II. La présente résolution ne sera pas imprimée ; il en sera adressé une expédition aux administrateurs des hôtels des monnaies conservés, et elle sera portée dans le jour

au conseil des anciens par un messenger d'état. »

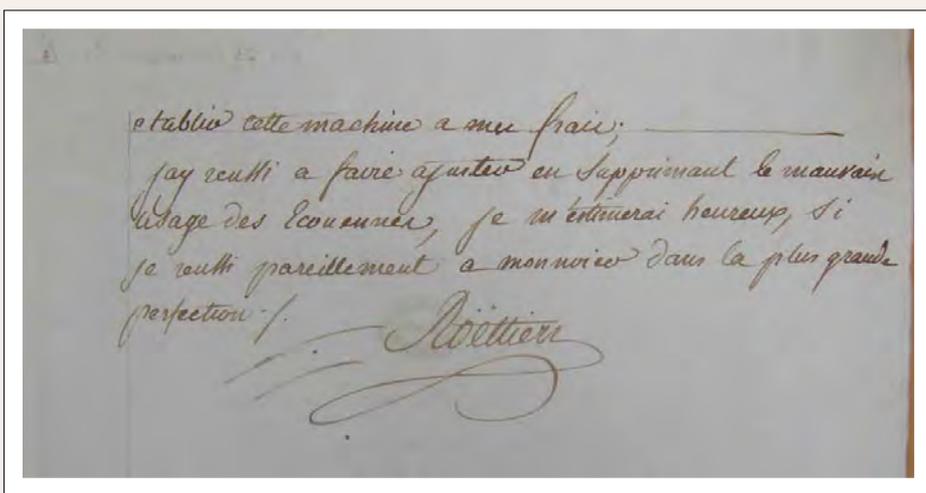
Le second élément nouveau est une lettre de Roettiers (directeur de la monnaie de Paris) à l'Administration des monnaies qui s'appelait encore Agence Monétaire. Cette lettre est issue du fonds des Archives de la Monnaie de Paris désormais à Savigny référencée E2-1,3.

Du 25 brumaire l'an 4 Le Directeur

A l'agence monétaire

Citoyens, jaloux de fabriquer à l'avenir avec des moyens de perfection non employés jusqu'à ce jour, je fais exécuter en ce moment, une machine propre à frapper en virole ; cette machine pourra s'adapter à tous les balanciers du même modèle ; son avantage sera de monnayer dans le genre des médailles, sans diminuer de l'activité monétaire à frapper les monnaies. Le modèle exécuté en grand ne semble pas laisser de doute sur sa réussite.

Je vous demande en conséquence de m'autoriser à adapter cette machine sur l'un des



UNE MACHINE À FRAPPER EN VIROLE

balanciers de la salle vitrée qui fait partie du monnoiage.

Je vous demande en même temps de faire séparer par une cloison en planche, la salle vitrée de la grande salle, à l'effet d'une part de séparer le travail de l'argent, de celui du cuivre, et d'autre part de ne point laisser connaître le mécanisme de la machine à frapper en virole, jusqu'à ce que son activité soit bien reconnue, ou son peu de succès.

Je n'ai point voulu engager la république dans des fausses dépenses, c'est ce qui m'a déterminé à faire établir cette machine à mes frais.

J'ai réussi à faire ajuster en supprimant le mauvais usage des écrouanes, je m'estimerai heureux si je réussis pareillement à monnoier dans la plus grande perfection.

Cette lettre date du 25 brumaire an 4 soit le 16 novembre 1795.

La production des 5 Francs commencera à partir du 19 Nivôse an 4 soit le 9 janvier 1796. Cette nouvelle information nous conforte dans l'idée que la production des UF a bien démarré par les F287. Reste à trouver la date de l'arrêt de ce type de production et nous aurons grâce au registre des délivrances, le total produit en virole. A ce stade, et grâce au procès-verbal de la commission, nous savons que le 9 Ventôse

an 4, ou 28 février 1796, on frappe encore les 5 francs avec virole. Si l'on consulte le registre des délivrances faites à Paris en l'an 4 pour les 5 Francs, la première délivrance effectuée à partir du 9 ventôse est la N°14 enregistrée le 12 ventôse. Si l'on somme la production de ces 14 premières délivrances, on arrive au total de 253 380 exemplaires. Ce qui serait donc un minimum pour la production des F287.



ROETTIERS GRAND-MAÎTRE DU GRAND ORIENT

On s'attendait à d'autres personnalités *a priori* plus techniques à l'origine de ce type de frappe : Droz, Gengembre, ... Et bien que l'on ne puisse totalement exclure une autre personne qui aurait été employée par Roettiers, il nous faut bien lui attribuer, en l'état de nos connaissances, l'origine de ce type F287 avec virole !

D'ailleurs Roettiers était quelqu'un de technique car, comme il le dit lui-même dans cette lettre, il avait déjà réalisé au préalable une invention qui concernait l'ajustage des flans. Cette invention a été décrite ultérieurement dans un mémoire par Gengembre :

En ajustant les flans, on doit craindre de gâter leurs surfaces par des traits trop profonds. L'ajustage avec des limes plates et d'un grain moyen, tel qu'on le fait encore à Milan, n'a point cet inconvénient mais il est excessivement long et dispendieux. A Paris on n'y employait autrefois des écrouanes au lieu de limes ; on y gagnait un peu de temps ; mais les soubresauts de l'écrouane qui était à trop grosses tailles, et ses angles, dont l'ajusteur faisait souvent usage quand son outil commençait à s'user, marquaient sur les flans des sillons quelque fois si creux

que la pression du balancier ne pouvait les effacer entièrement. Enfin le Citoyen Röettiers imagina un moyen meilleur et surtout plus expéditif d'ajuster les flans... (vous pouvez lire la suite de ce texte dans le BN056 pages 10 et 11).

Dans le livre *La Monnaie de Paris. Sa création et son histoire du Consulat et de*



l'Empire à la Restauration (1795-1826) Jean-Marie Darnis écrit de lui : « Sous la Révolution, nous remarquons une personnalité curieuse, Alexandre-Louis Roëtters de Montaleau (1748-1808), fils de Jacques de la Tour de Montaleau et Marie-Anne Bernier, fille du graveur Nicolas Bernier ; de père en fils, les Roettiers seront orfèvres et médailleurs. Alexandre-Louis succède à son père Jacques, dans la charge de graveur général, mais à peine en fonction, rompt avec la tradition familiale, pour devenir conseiller, puis maître en la Chambre des Comptes. Le 30 août 1791, on le voit directeur de fabrication de la Monnaie de Paris jusqu'en l'an I (1793), époque à laquelle il est emprisonné pour son appartenance aux Frères maçonnes. Libéré en janvier 1794, il retrouve son poste de directeur, qu'il conservera jusqu'en 1797. Son activité officielle ne l'empêchera nullement de réveiller la maçonnerie pour devenir grand-maître du Grand-Orient à l'aube du Consulat. »

Philippe THÉRET



NOUS VOULONS BIEN REGARDER AILLEURS...

... **I**l ne faudrait pas exagérer ! Le mercredi 27 juin aura été une journée faste sur le grand site d'enchères !!



Commençons par ce qui est peut-être un péché bénin, une erreur, une 1818 H chinoise avec déjà neuf enchères, notre lecteur qui a repéré la bête a prévenu le vendeur. Le vendeur ayant retiré sa vente, nous retirerons le lien à celle-ci. Sinon, outre le blog, il aurait eu l'honneur de passer dans le BN !

Bien entendu c'est faux sans rémission puisque nous avons le différent de Paris à l'atelier de La Rochelle, voir le FRANC IX et le site de référence de Franck Chetail, [cliquez](#).

Beaucoup plus grave car nous avons affaire à un récidiviste récent qui chasse le pigeon avec rage, encore la « sans tête de cheval » !!

Nous avons dénoncé sa première vente dans le blog, en promettant un dossier complet

dans le BN107, [cliquez pour voir notre article](#).



Nous avons commencé de dénoncer cette vente cinq jours avant sa clôture sans empêcher les pigeons, qui manifestement ne suivent pas notre blog, de monter cette sans tête de cheval de 350 \$ à

1.825 \$. Dans ce cas, la tête de cheval était partie sous le bras du photoshop du vendeur.

Mais il récidive ce jour, [cliquez pour voir la vente](#) : c'est beau comme du Verlainé.

Bien entendu la vente est truquée, il a récupéré l'image de [l'exemplaire de nos excellents confrères Palombo qui en ont vendu une très belle dans leur vente n°7...](#) Mais le comble est qu'il explique qu'il ne veut pas d'acheteurs français car ceux-ci lui font des problèmes... Je ne veux pas donner de conseils mais serais-je acheteur, autre que français, je m'inquiérais de voir que les Français, sur une monnaie française, font des problèmes. Cela vous dirait-il d'acheter une monnaie américaine dont les Américains ne veulent pas ?

Surtout ne pas tenir compte de la coque, totalement inventée, il aurait pu mettre Versailles autour de sa pièce si cela avait aidé à la crédibiliser, photoshop permet tout, ne croyez aucune image qui ne soit appuyée sur des gens à qui vous pouvez faire confiance.

Dernière nouvelle en date du 28 juin, la vente est retirée, on peut donc penser que le vendeur a trouvé un pigeon en direct, hors e-bay...

Hélas, j'ai gardé le plus terrible pour la fin. Ne vous inquiétez pas, chers lecteurs, toutes les pages de ces ventes sont copiées et bien stockées, elles seront mises en ligne si nécessaire.

Il s'agit d'une pièce de 10 centimes, à 450 euros, [dont vous allez pouvoir admirer le charme en cliquant](#).

La société américaine PCGS, spécialiste de monnaies françaises puisqu'elle a embauché un gradeur français certainement digne d'eux, nous dit que cette monnaie est MS63.

Chez nous, humbles cgb.fr, évidemment incompetents puisque non « **PCGS MEMBER DEALERS** », pour aller plus haut que le SUP 58 sur ce type, voir les commentaires de qualité que nous publions depuis dix ans dans les éditions successives du FRANC, *il faut qu'une bonne partie de l'argenterie*

MAIS LÀ, QUAND MÊME !

d'origine soit présente. Regardons l'exemplaire garanti MS63 par PCGS :



Oh le beau cuivre bien débarrassé de son argenterie ! Manifestement, pour le gradeur de PCGS, certainement un gradeur d'exception puisqu'il a été embauché par les incontournables PCGS (*si, si, lisez leur publicité dans le FRANC, « les meilleurs du monde ».* OK, nous n'aurons plus jamais de publicité de PCGS dans le FRANC, mais nous resterons crédibles, nous !) il n'est pas nécessaire d'avoir la moindre trace de l'argenterie d'origine pour être MS63, grade où nous, idiots que nous sommes à cgb.fr, exigeons une argenterie « presque parfaite ».

Heureusement que PCGS est là pour nous apprendre notre métier. Enfin les numismates français sont sauvés, PCGS est là pour leur enseigner comment évaluer la qualité d'une 10 centimes au N couronné ! Merci PCGS ! Admironons cette monnaie qu'ils considèrent comme *Splendide* :

Bien entendu, si vous voulez voir ce que nous, dans notre aveuglement, considérons comme Splendide [visitez la collection idéale](#) pour voir des MS63 et comparez, nous avons tort, c'est évident ! Regardez :



Une superbe argenterie... mais qui sommes-nous pour savoir évaluer la qualité d'une pièce française ?

Mais là n'est pas la vraie question. Le vrai problème est qu'en prime la monnaie est fausse.

Cette monnaie PCGS MS63 est un faux d'époque, certes de bonne qualité, mais un faux d'époque. Depuis quand PCGS certifie-t-il des faux, même d'époque, sans le signaler ??

Y a-t-il quelqu'un pour prétendre que cette rondelle PCGS MS 63 est authentique, frappée par la Monnaie de Paris ???

Allons, y a-t-il un candidat en faveur de l'authenticité ? En revanche si vous pensez,

comme nous, que c'est un faux pour servir flagrant, vous pouvez toujours nous écrire pour nous donner votre opinion.

Je répète, si quelqu'un considère que cette rondelle MS 63 de PCGS [vente e-bay cliquez](#) est une frappe authentique et officielle, nous attendons ses arguments.

Loin de moi l'idée de considérer que cette monnaie est sans intérêt numismatique ! Elle est certes passionnante mais doit être répertoriée pour ce qu'elle est et évaluée pour son état réel. Notons qu'elle n'a certainement jamais eu la moindre argenterie, je n'ai jamais vu une *fausse pour servir* à ce type avec argenterie.

Michel PRIEUR

Nous avons bien évidemment contacté PCGS en demandant si cette coque était vraiment authentique. Pas de réponse. Qui ne dit mot consent ?



DEUX HISTOIRES DE TRÉSORS...

... en France !

Le trésor de Saint-Denis-Lès-Sens (Yonne) a été découvert lors des fouilles du tracé de l'autoroute A5 qui relie Troyes à Melun-Sénart, en 1992. Constitué de 242 statères globulaires contenus dans un vase en céramique lui-même dissimulé dans un trou de poteau, c'est probablement le plus gros trésor (officiel) de ce type. Largement médiatisé dans des revues telles que Archéologia et Monnaies Magazine, avec une plaquette d'information réalisée par la société des Autoroutes, ce trésor est même mentionné et expliqué sur Wikipedia, en reprenant - sans la citer - le



commentaire d'une fiche de CGB pour la vente d'un statère similaire...

Enfin une belle histoire de trésor gaulois. Une découverte légale, lors de fouilles programmées, largement reprise dans les médias, une belle photographie de l'ensemble (souvent la même diffusée un peu partout). Belle histoire ? Effectivement, le trésor n'étant même pas conservé en caisse dans un dépôt de fouille, mais présenté au public au musée de Sens ! Rien à redire... jusqu'à un dimanche matin, 17 juin 2012, vingt ans après sa découverte, avec le vol d'une partie de ce trésor. Selon la presse, une centaine de monnaies de ce trésor a été dérobée par trois voleurs entrés par effraction au musée de Sens. Fort heureusement, selon les propos de Mme Gaux à la presse, « ces globules sont parfaitement répertoriés et sont sans doute difficiles à écouler vers des professionnels ». Je suis impressionné qu'alors que tant de collections publiques



de premier intérêt ne sont ni publiées, ni inventoriées correctement et encore moins photographiées, que quelqu'un ait eu l'idée, trouvé le temps et les moyens de réaliser 484 photographies (une pour l'avers avec la croix et une autre pour la face lisse du revers de chacun des 242 statères identiques de ce trésor). En admettant que ce soit le cas, pour une fois, ce ne sera probablement d'aucune utilité. Au cours actuel de l'or, la centaine de monnaies qui aurait été volée (si ce n'est pas la totalité) représente 750 grammes d'or qui sont probablement déjà passés au creuset...

DEUX HISTOIRES DE TRÉSORS...

... et en Grande-Bretagne !

Plus récent et plus réjouissant, mentionnons une histoire dont nous n'avons pas la fin... mais qui commence bien, pas si loin de notre territoire, dans la Manche à une vingtaine de kilomètres de la côte normande, à Jersey ! Fin juin 2012, une découverte de taille a été divulguée par la presse anglo-saxonne (mais quasi ignorée dans la presse française). Aurions-nous des complexes ?



Deux prospecteurs de loisir, utilisateurs de détecteurs de métaux, ont découvert ce qui allait devenir le plus gros trésor de monnaies gauloises jamais mis au jour. Fait intéressant, nos deux chercheurs ont eu connaissance de monnaies trouvées anciennement dans ce champ... Ayant l'autorisation du propriétaire d'y promener leur détecteur juste après les récoltes, depuis une trentaine d'années, ils n'ont pu explorer ce champs qu'entre 10 et 15 heures tous les ans. Si leur patience a porté ses fruits, ils ont toujours dit que si un jour ils trouvaient quelque chose de significatif, il devait rester *in situ*, afin d'être étudié avec



son contexte archéologique. Après 30 ans de recherche, quand ils ont enfin découvert quelques monnaies leur laissant imaginer une découverte importante, ils ont comme prévu appelé les archéologues qui se sont chargés de l'excavation du dépôt... d'une taille phénoménale, pesant trois quarts de tonne, soit approximativement 100.000 statères de billon de 6 grammes (50.000 selon les estimations officielles). Le bloc est en cours d'étude. La composition exacte du trésor ne sera connue qu'à la fin des travaux, mais les quelques photographies montrent des statères des Coriosolites et des Abrincatui (deux peuples de bord de mer, entre Côtes-d'Armor et Manche) juste en face de Jersey. Pourquoi un tel trésor ? On peut imaginer qu'avec la conquête de la Gaule par les armées romaines dirigées par Jules César, les Gaulois du bord de mer aient mis en commun leurs réserves monétaires pour aller les cacher sur une île provisoirement hors de portée des Romains... l'abandon de cette fortune laisse présager une issue en faveur des Romains...

Pour en revenir à nos deux prospecteurs, ayant un accord avec le propriétaire, chacun aura le droit à sa part, après tant de persévé-

rance dans leurs recherches. Ah oui... ils ne l'ont pas vraiment trouvé par hasard, puisqu'ils cherchaient et savaient (sans en imaginer l'ampleur) ce qu'ils cherchaient ; des monnaies de l'âge du fer ! Valeur estimée *a priori* : plus de 12 millions d'euros. Ne cherchons pas à imaginer ce qui se serait passé si cette découverte avait eu lieu 20 kilomètres plus à l'est, chez nous en France... Admirez une fois de plus l'efficacité de la



législation et des services archéologiques anglo-saxons !!

Les prospecteurs britanniques vont-ils nous sortir un trésor record tous les trois ans ? Le plus gros trésor d'orfèvrerie anglo-saxon du Staffordshire en 2009, ce fabuleux trésor de monnaies gauloises en 2012...

Samuel GOUET

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LE DECRET DE CREATION DE LA 10 FRANCS MATHIEU



Décret n° 74-798 du 23 septembre 1974 autorisant la fabrication de nouvelles pièces de 10 F.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'économie et des finances,
Vu la Constitution, notamment ses articles 34 et 37 ;
Vu le décret n° 62-1320 du 9 novembre 1962 relatif à la nouvelle unité monétaire instituée par l'ordonnance n° 58-1341 du 27 décembre 1958 ;
Vu le décret n° 65-16 du 9 janvier 1965 autorisant la fabrication de pièces de 10 F ;
Après avis du Conseil d'Etat (section des finances) ;
Après avis du conseil des ministres,

Décète :

Art. 1^{er}. — Il sera frappé par l'administration des monnaies et médailles pour le compte de l'Etat des pièces de 10 F en alliage de métaux communs dont la composition, les caractéristiques et le type seront fixés par arrêté du ministre de l'économie et des finances.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 septembre 1974.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING,
Par le Président de la République :
Le Premier ministre,
JACQUES CHIRAC.
Le ministre de l'économie et des finances,
JEAN-PIERRE FOURCADE.

DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR DES CROISADES



Plusieurs lecteurs nous indiquent un excellent article et petit film sur TF1 à propos de la découverte d'un trésor croisé sur le site du chateau d'Arsoù, pris et rasé par les troupes du sultan turc mamelouk Baybars.



On note au visionnage du film que les monnaies utilisées par les chevaliers croisés étaient des dinars fatimides donc musulmans : tout contact économique devait avoir été coupé depuis longtemps avec l'Occident.

Michel PRIEUR

LE DÉCRET DE CREATION DE LA 50 FRANCS ARGENT



A. REPUBLIQUE FRANÇAISE 25 Septembre 1974

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Décret n° 74-797 du 23 septembre 1974 autorisant la fabrication de pièces de 50 F en argent.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'économie et des finances,
Vu la Constitution, notamment ses articles 34 et 37 ;
Vu le décret n° 62-1320 du 9 novembre 1962 relatif à la nouvelle unité monétaire instituée par l'ordonnance n° 58-1341 du 27 décembre 1958 ;
Après avis du Conseil d'Etat (section des finances) ;
Après avis du conseil des ministres,

Décète :

Art. 1^{er}. — Il sera frappé par l'administration des monnaies et médailles pour le compte de l'Etat des pièces de 50 F en argent au titre de 900/1000 dont les caractéristiques et le type seront fixés par arrêté du ministre de l'économie et des finances.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 septembre 1974.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING,
Par le Président de la République :
Le Premier ministre,
JACQUES CHIRAC.
Le ministre de l'économie et des finances,
JEAN-PIERRE FOURCADE.

LES ÉCONOMISTES REVISITENT LA NUMISMATIQUE



Très intéressant retour sur les unions économiques du passé, en l'occurrence ici l'Union latine, comme moyen de trouver une solution à la crise de l'Euro ou, au moins, un modèle d'expérience, dans un article de Les Échos, [cliquez pour lire l'article](#).

Michel PRIEUR

LES PIGEONS N'ONT PAS LU « COPIE »



Encore un « honnête » marchand de faux sur le grand site d'enchères, [cliquez pour voir sa vente](#), un écu aux trois couronnes de Rennes qui cache en tout petit dans les commentaires la mention « copie ». Bien entendu, 25 pigeons se sont précipités sur la bonne affaire qui, au lieu de 2 euros, valeur objective d'une copie, a fait un prix final de 99 euros (exactement 99,78 euros) ! Bien entendu, vendeur particulier, bien entendu « Toutes mes monnaies sont garanties authentiques. » Vérifiez si vous voyez

passer d'autres exemplaires de cette copie et signalez-les nous.

Michel PRIEUR



L'ATELIER MONÉTAIRE DE DOLE

Mise à jour, [cliquez](#)

Philippe II : blanc 1578 : variété de légende (COAB ou COABV ou COABVR)
Philippe IV : patagon 1638 : variété du chiffre 8 (mise en ligne de la photothèque)
Escalin 1635 : symbole initial soleil rayonnant



mise à jour du nombre d'exemplaires retrouvés pour les types : R8a, R18b, R26, R30b, R37b

Philippe II : Jeton 1586 variété molette initiale



Thierry EUVRARD

ARNAQUE À L'ANTONINIEN PEINT EN JAUNE



Selon sb72stephane, pour avoir une monnaie d'or de l'empereur romain Postume, c'est simple.

est une 20 kopecks de Katherine de Russie...

On prend un antoninien du même empereur, on le peint en jaune et on dit qu'il est en or. Ensuite, on le met en vente à 1 euro de prix de départ sur le grand site d'enchères, [cliquez pour voir sa vente](#), avec toutes les fautes d'orthographe requises pour faire croire au pigeon qu'il est tombé sur un crétin et une « bonne affaire ».

Et il y a treize enchères... Comme le reste de son matériel est soit complètement faux, soit douteux, si vous avez acheté une monnaie à ce pseudo, contactez-nous directement, votre pièce sera expertisée avec le plus grand soin et vous saurez à quoi vous en tenir ! Notons qu'un aureus de Postume de cette qualité, au bas mot, c'est 20.000 €

Michel PRIEUR



LES JETONS DU BERRY - LES PARTICULIERS

Avec le numéro 189, mars 2012, des Cahiers d'archéologie et d'Histoire du Berry s'achève la publication, sur 60 pages, des jetons du Berry.

Il est consacré aux jetons émis par les particuliers depuis le Duc Jean jusqu'à la série des archevêques qui s'achève à la fin du XVIII^e siècle à partir des collections du Musée du Berry et de plusieurs collections particulières.

Terminé par un récapitulatif chronologique des émissions, parues précédemment, il comporte une bibliographie générale sur le sujet.

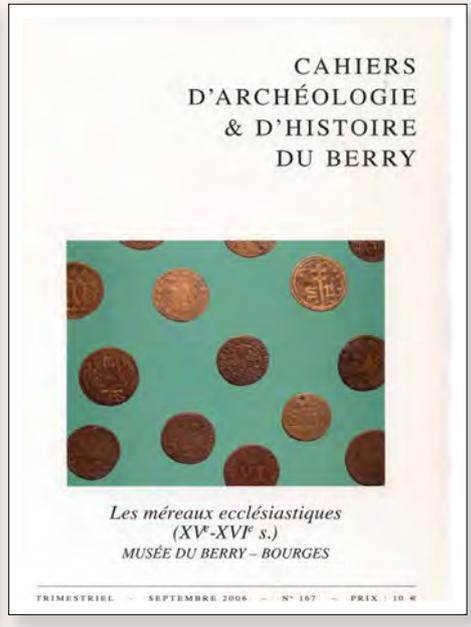
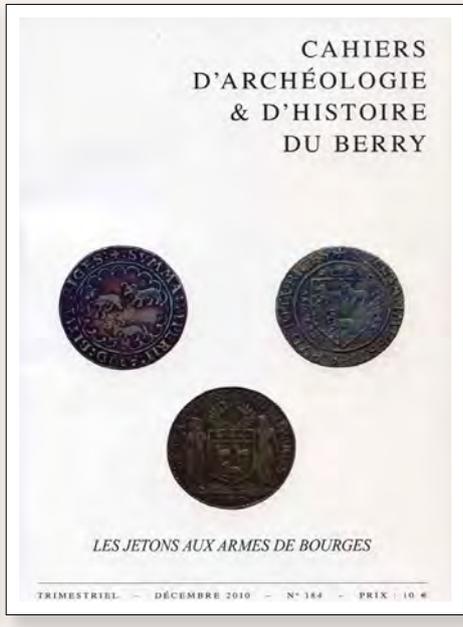
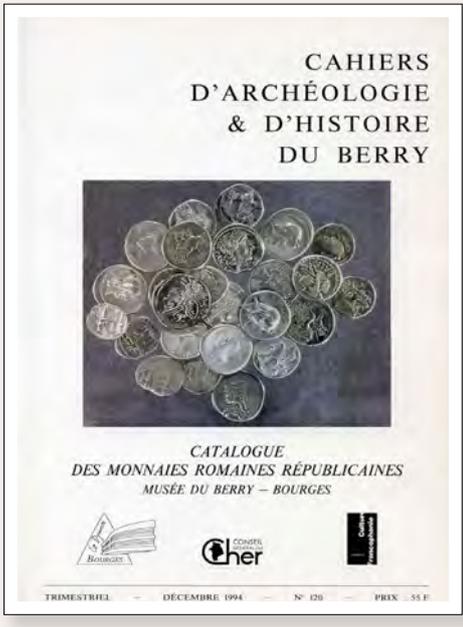
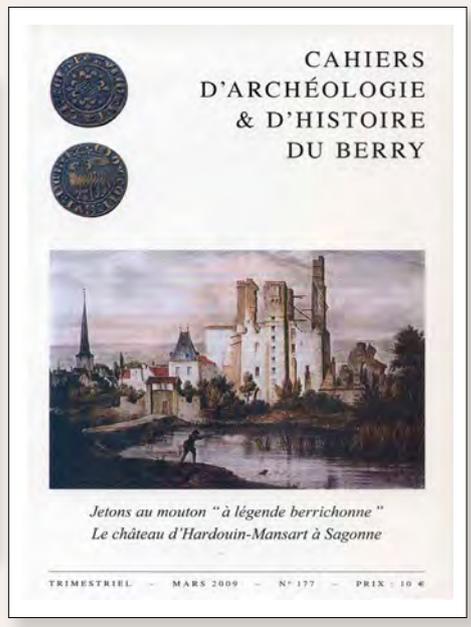
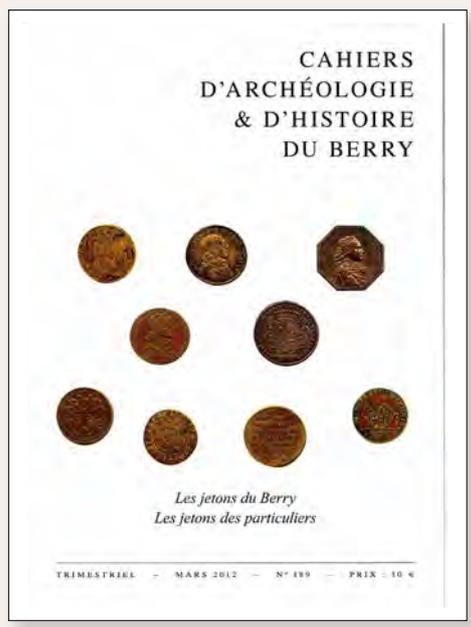
Les cinq pages de figures reproduisent, à l'échelle 1/1 en noir et blanc, les différents types décrits dans le catalogue.

Il est disponible auprès de la Société d'archéologie et d'histoire du Berry au prix de 10€+ 3,25€de port (lettre prioritaire).

Les deux autres Cahiers qui traitent des jetons (177 et 184) sont disponibles aux mêmes conditions.

A noter que les publications numismatiques de la Société d'archéologie et d'histoire du Berry comprennent deux autres cahiers : 120, décembre 1994, Les monnaies républicaines du Musée du Berry 167, septembre 2006, Les méreaux ecclésiastiques du Musée du Berry Pour un envoi groupé de trois cahiers au moins, le port est offert.

Les commandes sont à adresser à :
SAHB
Maison des Associations
28 rue Gambon
18 000 Bourges



LE WEB PEUT-IL RÉVOLUTIONNER...



s'adressaient jusqu'ici à l'Histoire, c'est chose faite grâce à la plateforme sociale HistoGraphe qui entend permettre à tous de partager des documents historiques.

Ce projet est né d'une passion, celle de Pierre-Olivier Fleckenstein pour l'Histoire. La même passion qui habite de nombreux collectionneurs, amateurs de documents issus de la petite et de la grande Histoire : correspondances personnelles, lettres de grands personnages, journaux, archives issues des greniers familiaux, photographies de grands personnages de l'Histoire de France, actes officiels... « *Il y a de nombreux sites sur Internet dédiés à l'Histoire – des blogs qui publient des documents, des sites de généalogie, ou des encyclopédies – mais pas d'outil dédié au partage, au croisement des informations, à la collaboration entre les amateurs. Pourtant il existe un réel engouement pour les documents, les faits historiques souvent peu connus.* » Pierre-Olivier se lance alors dans la création d'un blog – Histobook.fr – puis d'une page Facebook dédiée à l'Histoire de France. Très rapidement, de nombreux fans se manifestent et constituent une véritable petite communauté : « *dès qu'un document est publié, de nombreux utilisateurs viennent l'examiner, l'analyser, compléter la descrip-*

Les nouvelles technologies du web et en particulier les réseaux sociaux sont au coeur de transformations inattendues dans la société, le monde du travail, l'économie, la politique. Ils s'ouvrent maintenant à l'Histoire. Ce domaine longtemps réservé aux experts, aux salles de cours ou aux expositions trouvera-t-il un renouveau par le web ? C'est le pari que fait HistoGraphe.com qui a ouvert en avril une plateforme sociale de partage de documents historiques.

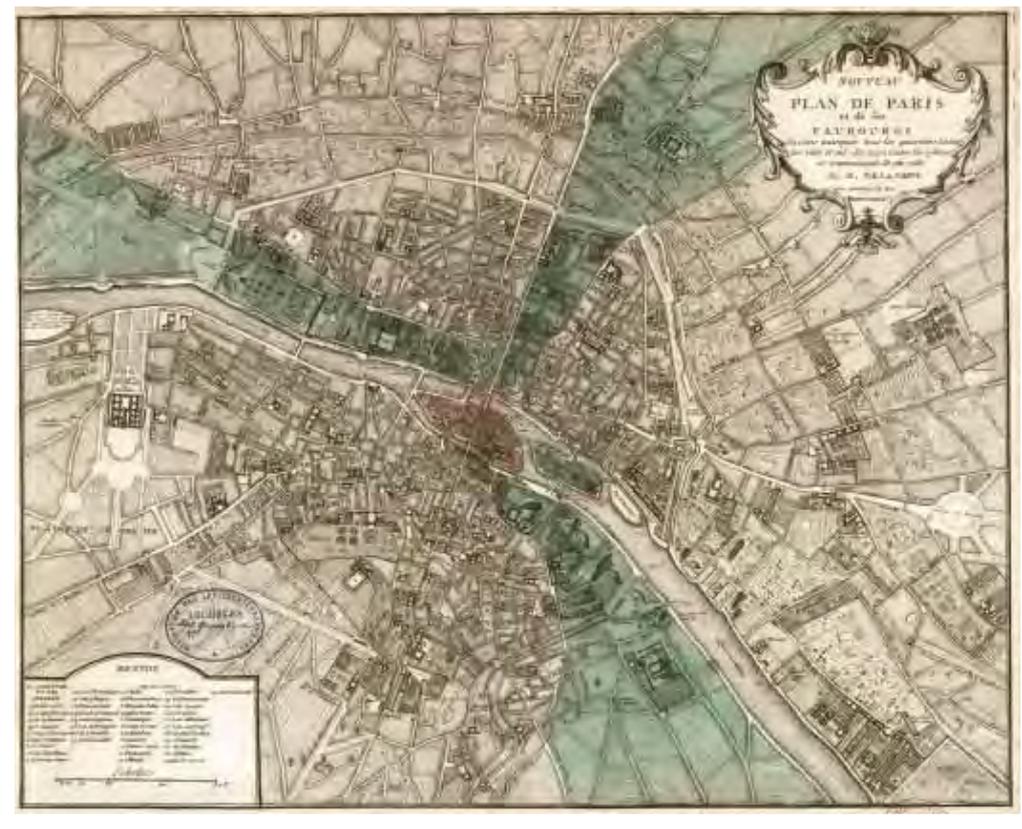
Le web est en passe de devenir un véritable lieu de création de savoirs. Des communautés d'experts, de passionnés, d'amateurs ou de simples curieux s'associent ainsi pour construire des bases de connaissances ouvertes et dynamiques. On trouve bien sûr des sites comme Wikipédia que des millions d'utilisateurs alimentent, amendent, commentent, mais aussi des outils plus spécifiques comme des réseaux sociaux de chercheurs, ou encore des *serious games* pour la résolution de problèmes complexes (comme le projet FoldIt). Peu d'outils

... L'HISTOIRE ?

tion, c'est comme si chacun apportait une petite pierre à l'édifice ».

Dès lors, ce jeune ingénieur des Arts et Métiers décide de passer à une autre dimen-

sion et se lance dans l'entrepreneuriat. Il crée ainsi la société HistoGraphe qui aura pour but de concevoir, développer et animer la plateforme du même nom. « *Nous voulions mettre au point un outil réel, fiable et solide qui puisse permettre à qui le souhaite de partager des documents, et les relier les uns aux autres comme dans un grand graphe. Chaque document apporte une information, qui peut être reliée à un thème, ou à une personne, et inversement. Ainsi on constitue un véritable réseau de documents, et la plateforme HistoGraphe permet d'interagir au sein de ce réseau pour découvrir de nouvelles choses, ou mettre en lumière des liens entre des personnes, des périodes, des documents qui, sans cela, seraient restés invisibles.* »

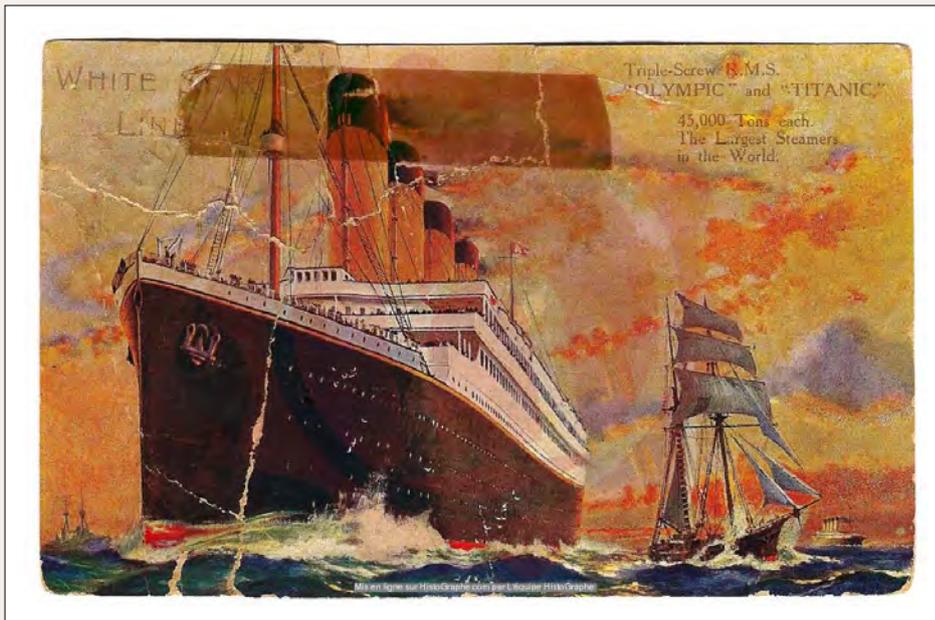


Parmi les premiers milliers de documents disponibles sur HistoGraphe on trouve par exemple [une carte postale écrite à bord du Titanic](#), envoyée depuis la dernière escale avant la traversée tragique pour New York (voir photo ci-contre). Le texte, écrit de

LE WEB PEUT-IL RÉVOLUTIONNER...

la main d'une domestique, est émouvant : « Splendide, luxe éblouissant, enchantée du confort inconnu jusqu'à ce jour. » On découvre ainsi une partie de l'histoire personnelle de Elise Lurette, passée au travers de ce grand événement de l'Histoire collective, qui s'incarne dans un nom, un visage, et quelques mots.

C'est dans cet esprit de mise en relation de l'histoire individuelle et collective que le site a été conçu. « Il ne s'agit pas d'un simple site d'archives, mais véritablement d'une plateforme d'échange », explique Jean-François Omhover, associé de l'entreprise. « HistoGraphe a été pensé pour permettre à tout le monde de proposer, de relier, d'analyser des éléments de notre patrimoine collectif. Les fonctions ont été conçues pour faciliter notamment la mise en relation de ces morceaux que constituent les documents historiques personnels, et leur analyse, mais aussi pour permettre aux amateurs assidus de suivre l'évolution des thèmes, de contacter d'autres amateurs des mêmes thèmes et ensemble de construire des collections structurées et lisibles de documents. » Pour cet enseignant chercheur de l'Ecole des Arts et Métiers sur les technologies de l'information et de la commu-



nication, cet outil a aussi une vocation à la Recherche : « On commence à voir émerger de nouveaux outils d'analyse dédiés aux Humanités - le courant des Digital Humanities - HistoGraphe peut aussi, à terme, permettre d'analyser la confrontation des points de vue des utilisateurs sur des thèmes qui peuvent être plus ou moins polémiques. C'est aussi une photographie vivante des

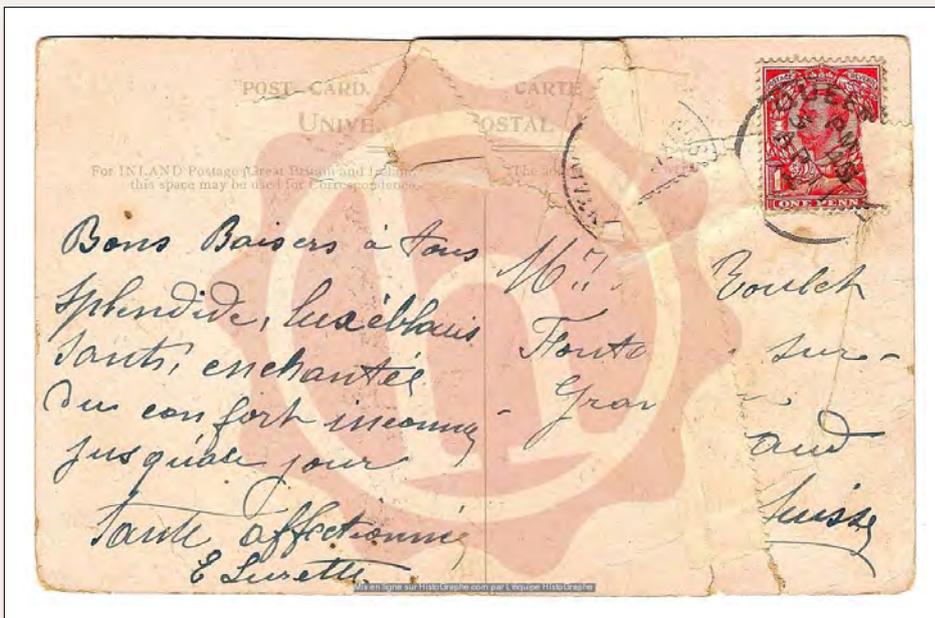
points de vue individuels sur notre histoire commune. Imaginez la richesse et la complexité que l'on pourrait révéler si chacun versait dans l'HistoGraphe un petit bout d'Histoire. »

Mais pas question pour cette société de s'approprier les données mises en ligne par les utilisateurs, pour l'équipe HistoGraphe la comparaison avec Facebook ne tient pas :

... L'HISTOIRE ?

« Il n'y a pas de rapport, notamment pour deux raisons fondamentales. Premièrement, HistoGraphe est un réseau social centré sur les données, leur partage et leur analyse, c'est avant tout ces données qui priment, la relation sociale entre les individus permet de faire vivre cet espace de partage mais elle se manifeste surtout dans l'intérêt pour les documents. Deuxièmement, il n'est pas question d'accaparer les données utilisateur, les documents historiques constituent la valeur apportée par les utilisateurs et ils doivent être valorisés pour cela, de plus l'un des intérêts majeurs du système vient de la liberté donnée à tout le monde de les consulter et de les commenter. » Comment alors faire vivre cette société ? « Nous avons institué un système d'abonnement pour les utilisateurs qui souhaiteraient accéder à des fonctions supplémentaires d'analyse et de veille, mais aussi à la consultation en haute définition, et ceci nous permet d'avoir un modèle économique à la fois respectueux des droits des utilisateurs et en même temps viable financièrement. »

Le système a ainsi été développé et mis en ligne en Avril, il compte déjà plusieurs



milliers d'utilisateurs et de contenus. Côté professionnels, quelques auteurs et éditeurs semblent déjà avoir été conquis : avec l'animation de thèmes et le partage de documents dans leur domaine de prédilection, ils sont ainsi mis en avant sur HistoGraphe.com, mais également dans les moteurs de recherche.

Ainsi, que vous soyez expert, amateur éclairé ou simple curieux, vous trouverez forcément votre place dans le réseau, et une expérience enrichissante de voyage à travers le passé.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous faire découvrir vos propres trésors !

Cordialement,
L'équipe d'HistoGraphe.

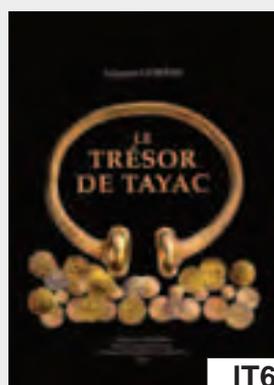
ÉDITIONS LES CHEVAU-LÉGERS



Im183

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES

27,55 €



IT68

LE TRÉSOR DE TAYAC

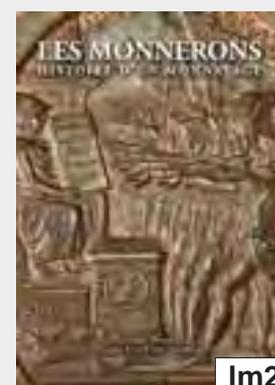
37,55 €



Im200

LES MONNAIES FÉODALES

27,55 €



Im201

LES MONNERONS

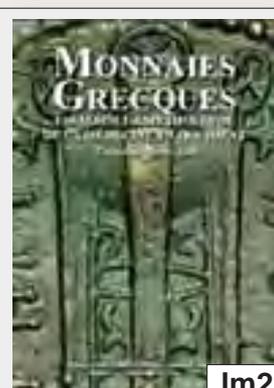
27,55 €



If09

LE FRANC IX

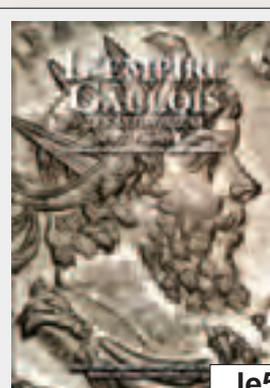
27,55 €



Im211

LES MONNAIES GRECQUES

27,55 €



le56

L'EMPIRE GAULOIS

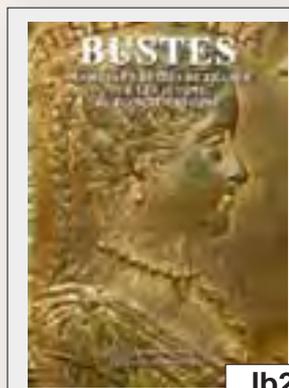
27,55 €



Im100

LA MONNAIE... SOUS NAPOLÉON

48,00 €



Ib25

BUSTES

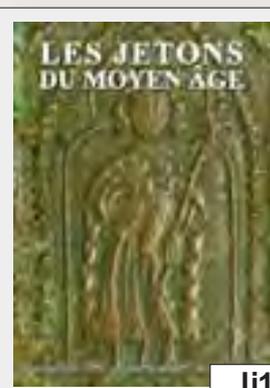
27,55 €



It61

TRÉSORS MYTHE ET RÉALITÉS

27,55 €



Ij13

LES JETONS DU MOYEN-ÂGE

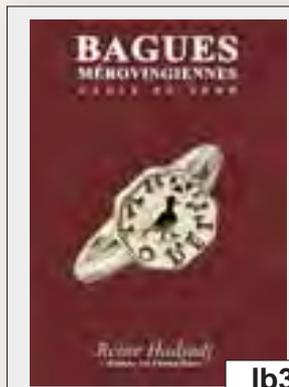
27,55 €



Il13

LYON MONNAIES ROMAINES

27,55 €



Ib34

BAGUES MÉROVINGIENNES

45,60 €



Ip32

LE PESAGE MONÉTAIRE

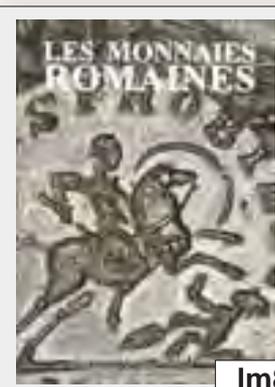
29,00 €



Ia69

AURELIANI DE LYON

27,55 €



Im89

LES MONNAIES ROMAINES

27,55 €

ÉDITIONS LES CHEVAU-LÉGERS



Ip02
56,05 €

PROU II

Ib19
14,25 €

BOUDEAU II

Ii20
45,60 €

LIARDS DE FRANCE I

Id022
37,05 €

DOUBLES ET DENIERS TOURNOIS

If04
63,65 €

FRANCIE IV

Ip12
140,60 €

POEY D'AVANT II

Ic49
47,50 €

CARON II

cv15
35,00 €

MONNAIES XV

In69
299,00 €

NOUVEL ATLAS DES MONNAIES GAULOISES

Ii07
18,00 €

LA TOUR II

Ib02
42,75 €

LES BILLETS DES CHAMBRES DE COMMERCE

Inum01
9,90 €

LA RÉVOLUTION

Inum03
9,90 €

MONNAIES II

Inum201
5,00 €

CELTIC I

VRAI OU FAUX ?

le 25 Francs Clermont-Ferrand

Le 25 Francs Paris a été mis en circulation le 01 septembre 1870, le 25 Francs Clermont-Ferrand le 11 novembre 1870, la décision du Conseil Général de remplacer le 25 Francs a lieu le 01 décembre 1870, le premier 20 Francs 1871 est imprimé le 23 décembre et mis en circulation le 12 janvier 1871.

Trois billets en quatre mois, un record ! Le 14 janvier 1873, les 25 Francs sont définitivement retirés de la circulation. L'urgence, l'instabilité et une fabrication moins soignée ont aiguisé l'appétit des contrefacteurs, les faux 25 Francs Clermont-Ferrand sont légion et peu de spécialistes peuvent garantir l'authenticité des exemplaires qui leur sont présentés.

Dans PAPIER-MONNAIE 22 deux exemplaires authentiques du 25 Francs Clermont-Ferrand ont été proposés, un alphabet Z.2 (lot 77) de qualité exceptionnelle et un W.16 (lot 78), de remplacement, deux billets magnifiques et apportant des informations complémentaires sur l'impression parfois changeante de ces documents. Ces extraordinaires 25 Francs sont désormais intégrés dans deux collections prestigieuses desquelles ils ne sont pas prêts de sortir.

EXCEPTIONNELS 25 FRANCS CLERMONT-FERRAND AUTHENTIQUES : DEUX EXEMPLAIRES DE COMPARAISON



PM22 n°77



PM22 n°78

La plupart des collectionneurs qui ont la chance de détenir un 25 Francs Clermont-Ferrand ont eu, tôt ou tard, un doute sur l'authenticité de leur exemplaire.

Malheureusement, les illustrations «certifiées» sont rares et le seul moyen de garantir un billet est de le comparer avec un Specimen.

Jusqu'à présent il n'y avait pas de Specimen connu du 25F Clermont-Ferrand ; authentiques et en très bel état, les deux Annulés proposés dans PAPIER-MONNAIE 22 peuvent désormais être utilisés comme tels.

Ces agrandissements sur des zones à risque et facilement comparables -textes et portrait- vous aideront à comparer votre exemplaire avec les deux billets de PM22. Les encrages sont différents, un est plus bleu et plus encre, l'autre plus gris et plus clair. Malgré ces différences d'impression, le regard du portrait reste le même, les ondulations des cheveux sont inchangées, les tailles et écartements des lettres sont identiques. Bien entendu, ces vérifications ne sont utiles que pour des faux d'époque, les éventuelles reproductions modernes par scan ou photocopie ne sont pas concernées. Il faut donc toujours commencer par vérifier la qualité du papier et le type d'impression.



PM22 n°77



PM22 n°78

Attention à ne pas confondre erreur du faussaire avec défaut d'encrage ou faiblesse d'impression. Les accents, les filets, des dessins incomplets par exemple, ne sont par forcément une preuve de contrefaçon. Ces deux billets exceptionnels présentent quelques différences de fabrication, pas de conception.



PM22 n°77



PM22 n°78

Retrouvez-les images en grand format sur www.cgb.fr dans la partie archives des catalogues PAPIER-MONNAIE.

LE RETOUR DE LA « SANS TÊTE » :

Nous avons déjà conté, dans le blog puis dans ce numéro, les tribulations sur le grand site d'enchères de l'image d'une rarissime « 20 francs Louis XVIII buste nu sans tête de cheval », probablement vendue hors grand site d'enchères à un top-pigeon ! Bien entendu, c'était une arnaque utilisant une image authentique, celle de la vente Palombo n°7, incrustée avec photoshop dans une coque inventée.

L'affaire a probablement été tellement rentable pour l'escroc qu'il remet le couvert, en offres directes à l'un de nos lecteurs. Celui-ci n'est pas un pigeon et ne croit ni au Père Noël, ni aux miracles, ni aux trop bonnes affaires, il vérifie donc scrupuleusement les propositions qui lui sont faites.

Et que découvre-t-il ?

Bien entendu que tout est bidon et il le prouve ! En effet, il retrouve les images sources des truquées.

Démonstration, avec l'image source brute et juste au-dessous la même image mais transformée en appeau à pigeon.



Une superbe 1820 A piquée sur notre boutique internet (vendue depuis, référence fmd_270200 et en prime exemplaire de la *Collection Idéale*) qui a sa petite tête de cheval en bonne place devient :



la même sans tête de cheval !

Et une autre pour la bonne bouche :



C'est piqué sur le site de Monnaie d'Antan, vente n°11, lot 1191, cliquez et devient :



Liondragon74 a corrigé le manque de métal, rajouté les pattes d'une coque (les coques, ça fait sérieux et ça aide dans la chasse au pigeon) et n'a évidemment pas la pièce à envoyer à l'acheteur qui se retrouvera *marion* de la somme envoyée.

POURQUOI TANT DE CRAPULES ?

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Notre artiste de la palette graphique va carrément créer une pièce qui a été signalée mais non confirmée et qui a disparu depuis longtemps de tous les répertoires : la 20 francs 1824 A sans tête de cheval.



Mais oui, vous savez bien, ce sont ceux qui osent tout et c'est même à cela qu'on les reconnaît !

L'image source est piquée dans la Vente 11 de Monnaie d'Antan, lot n° 1194, cliquez pour voir sur le site :



Là encore, on retire le cheval et on rajoute des pattes de coques, à croire que les pigeons aiment les coques !

Pourquoi le grand site d'enchères est-il infesté de crapules ? Années après années, esbrouffes après arnaques, articles d'explications après articles de mises en garde, aussi bien des associations que de certains professionnels, même le SNNPP y est allé de sa mise en garde ! (bien écrite d'ailleurs, cliquez pour la lire).

La première raison est la logique même du grand site qui, étant rémunéré au prorata des ventes, n'a aucun intérêt objectif à lutter sérieusement contre les ventes à problèmes : elles rapportent. Il est clair que tant que la Justice n'imposera pas des règles du jeu sérieuses, le laxisme prévaudra.

Prenons en exemple le cas de sb72stephane dont nous citons la vente d'un antoninien peint en jaune aureus page 20 de ce numéro. Il vient de le coller à un pigeon à 705 euros.

Nous suivons la carrière de l'individu depuis des années au fur et à mesure de ses changements de pseudos, en gros toutes les cinquante arnaques, quand ils sont usés.

Nous connaissons évidemment son identité, adresse... petite amie, éditeur... mais impossible d'agir juridiquement, seule une victime peut porter plainte. Or l'individu rembourse systématiquement tout client qui se plaint. Selon nos estimations, un sur dix. Bénéfice : neuf arnaques sur dix, beau rendement ! Il reste inattaquable : il n'y a pas de victime, que des pigeons.

Certes, ce genre d'individu dégoûte de nombreux collectionneurs débutants et cause un énorme préjudice financier à la profession mais ceci est du domaine du syndicat SNNPP, pas du nôtre, nous ne sommes pas syndicat représentatif officiel.

La deuxième raison à l'infestation de crapules, bien plus grave, est la naïveté des chasseurs de bonnes affaires. Au lieu de se méfier immédiatement quand la mariée est trop belle, réaction saine, ils plongent carnet de chèque au vent dans la gueule du loup. Tant qu'il se trouvera des engragés de la bonne affaire, il y aura des crapules pour en profiter. Méfiez-vous !!

Michel PRIEUR

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS



07-2012

BILLETS

Sélection France et Monde

64



Jean-Marc Dessal - Michel Prieur



Nom : Prénom : N° Client :

Adresse :

C.P. : Ville :

Pays : Tél : E-mail :

BILLETS 64 vous sera adressé sur demande contre la somme de 10€ (+5€ de frais de port)
 envoyée à cgb.fr, 36 Rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr